

DELEGATION DE Madame Sylvie SCHMITT

D-2020/224

Attribution d'aides en faveur des associations pendant le temps scolaire. Signature d'une convention. Subvention. Autorisation.

Madame Sylvie SCHMITT, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique générale d'aide aux associations, la ville de Bordeaux soutient financièrement certaines d'entre elles qui proposent une action à destination des élèves de maternelle ou d'élémentaire.

L'attribution de subventions, prévues au budget primitif, leur permet de poursuivre et de promouvoir leurs activités à destination du public scolaire permettant l'adaptation de l'enfant et sa socialisation par la pratique en commun d'activités.

Ces projets éducatifs sont élaborés par les enseignants, agréés par la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale et menés avec l'aide d'associations bordelaises.

Dans ce contexte, une convention définissant les modalités de participation financière et les engagements de chacun doit être signée pour l'année 2020.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à signer la convention de partenariat entre :

La Maison de Quartier les Jeunes de Saint Augustin, représentée par son président, Monsieur Denis Lacampagne

Et

La ville de Bordeaux représentée par son Maire, Monsieur Pierre HURMIC.

- à verser aux JSA une subvention de 3 200 euros dans le cadre des activités physiques et sportives proposées aux enfants des écoles du quartier St Augustin,

La dépense sera imputée sur le budget 2020 sur la sous fonction 20 compte 6574.

ADOpte A L'UNANIMITE

M. LE MAIRE

Madame SCHMITT.

MME SCHMITT

Oui. Cette première délibération demande l'autorisation au Maire de verser la somme de 3 200 euros à l'Association des JSA, qui intervient sur le temps scolaire dans différents établissements de Bordeaux, pour des activités sportives et artistiques.

M. PFEIFFER

Est-ce qu'il y a des interventions ?

M. LE MAIRE

Est-ce qu'il y a des observations, des questions ? Non. Écoutez, je mets donc la délibération au vote. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui vote pour ? Elle est adoptée à l'unanimité. Je vous remercie.

M. PFEIFFER

Délibération n°225 : « Participation de la commune aux dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement privé du premier degré sous contrat d'association – École Albert Le Grand ».

CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre

Le Maire de la ville de Bordeaux, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du

Et

Monsieur Denis LACAMPAGNE, Président de l'association des Jeunes de Saint Augustin habilitée aux fins des présentes soit par délibération du Conseil d'Administration en date du, soit par statut.

Il est préalablement exposé ce qui suit :

PREAMBULE

Des animations développées à partir de projets éducatifs permettent l'adaptation de l'enfant et sa socialisation par la pratique en commun d'activités.

Ces projets éducatifs sont élaborés par les enseignants, agréés par la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale et menés avec l'aide d'associations bordelaises.

La ville de Bordeaux soutient financièrement les Associations intervenantes.

CONSIDERANT

Que l'Association des Jeunes de Saint Augustin domiciliée 9-11, allée des Peupliers 33000 Bordeaux, dont les statuts ont été approuvés le 18 décembre 2008, et dont la déclaration de création a été reçue en Préfecture de la Gironde le 9 février 1938, exerce ses activités dans le domaine socio-culturel et sportif présentant un intérêt communal propre.

L'association des Jeunes de Saint Augustin sera désignée dans les articles suivants sous le vocable unique de « l'association ».

CECI AYANT ETE EXPOSE, IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : Activites et projets de l'association

L'association s'engage à développer au cours des périodes :

- du 1^{er} janvier au 30 juin 2020
- et du 1er septembre au 31 décembre 2020

les activités suivantes :

- Gymnastique dans trois écoles du quartier Saint Augustin-Tauzin-Alphonse Dupeux à raison de 1 heure par semaine,
- Jeux d'opposition dans trois écoles du quartier Saint Augustin-Tauzin-Alphonse Dupeux à raison de 1 heure par semaine,
- Arts plastiques dans une école du quartier Saint Augustin-Tauzin-Alphonse Dupeux à raison de 1 heure par semaine.
- Gymnastique dans une école du quartier Caudéran à raison de 1 heure par semaine,
- Jeux d'opposition dans une école du quartier Caudéran à raison de 1 heure par semaine,

ARTICLE 2 : Mise a disposition de moyens

Au vu du budget prévisionnel présenté par l'association, la ville de Bordeaux s'engage à mettre à disposition de l'association dans les conditions figurant à l'article 3

- une aide financière de 3 200,00 Euros.

En complément de cette subvention, des aides indirectes (services et prestations matérielles, prêts de salles, de matériels, supports de communication ...), pourront être mises en oeuvre pour la réalisation des actions de l'association. A titre d'information, pour l'année 2018, l'organisme a bénéficié de différentes aides en nature de la ville de Bordeaux dont la valorisation s'est élevée à 494 513,81€.

Ce montant ne sera définitivement consolidé que dans le cadre de l'adoption du Compte Administratif 2020, au regard du périmètre réel des aides effectivement accordées pour l'exercice 2020 et de leur valorisation actualisée.

ARTICLE 3 : Conditions d'utilisation de l'aide

L'association s'engage à utiliser les moyens mis à disposition par la ville de Bordeaux dans les conditions suivantes : l'aide financière sera utilisée pour la réalisation des activités déterminées à l'article 1.

L'utilisation de l'aide financière à des fins autres que celles définies par la convention entraînera le remboursement total ou partiel de l'aide accordée.

ARTICLE 4 : Modalites de versement de l'aide financière

L'aide financière prévue à l'article 2 sera versée comme suit :

- 1^{er} versement en juillet 2020 d'un montant correspondant à 50% de la somme totale,
- le solde en décembre 2020 sur présentation des justificatifs suivants :
 - attestations de déroulement de séances,
 - rapport d'activité établi conjointement avec les enseignants,

- un bilan financier de l'activité certifié exact.

ARTICLE 5 : Conditions Générales

L'association s'engage :

- 1 - à pratiquer une liberté d'adhésion et d'éligibilité de l'ensemble de ses membres à ses instances dirigeantes,
- 2 - à déclarer sous 3 mois, à la Ville, tous changements intervenus dans son conseil d'administration,
- 3 - à ne pas reverser tout ou partie de la subvention à d'autres associations ou collectivités ou personne de toute nature,
- 4 - à adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au plan comptable général,
- 5 - à restituer à la Ville les sommes éventuellement non utilisées.

ARTICLE 6 : Contrôle des activités

"Conformément à l'article L.1611-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'association rendra compte régulièrement de son action relative au programme arrêté avec la Ville.

Par ailleurs, la Ville pourra procéder à tout contrôle ou investigation qu'elle jugera utile, tant directement que par des personnes ou organismes dûment mandatés par elle pour s'assurer du bien fondé des actions entreprises par l'Association et du respect de ses engagements vis-à-vis de la Ville.

L'association s'engage à fournir dans le mois suivant son approbation par l'assemblée générale, le rapport moral ainsi que le rapport d'activités de l'année précédente".

ARTICLE 7 : Contrôle financier

Sur simple demande de la Ville, l'association devra communiquer tous ses documents comptables et de gestion relatifs aux périodes couvertes par la convention, aux fins de vérifications.

Le conseil d'administration de l'association adressera à la Ville dans le mois de leur approbation par l'assemblée générale le bilan, le compte de résultat et les annexes dûment certifiés par le commissaire aux comptes, ainsi que le rapport de ce dernier.

Le contrôle pourra porter sur l'année concernée et les trois années précédentes.

S'il y a lieu, un commissaire aux comptes et un suppléant seront nommés conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 84-148 du 1^{er} mars 1984 relative à la prévention et aux règlements amiables des difficultés des entreprises ou conformément aux dispositions de la loi n° 93-122 du 28 janvier 1993 relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques.

ARTICLE 8 : Responsabilité -assurances

"Les activités de l'association sont placées sous sa responsabilité exclusive. L'association devra souscrire tout contrat d'assurance de façon à ce que la Ville ne puisse être recherchée ou inquiétée".

ARTICLE 9 : Obligations diverses - impôts et taxes

"L'association se conformera aux prescriptions réglementaires relatives à l'exercice de son objet. En outre, l'association fera son affaire personnelle de toutes les taxes et redevances présentes ou futures constituant ses obligations fiscales, de telle sorte que la Ville ne puisse être recherchée ou inquiétée en aucune façon à ce sujet".

ARTICLE 10 : Durée de la convention

La présente convention est conclue pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

Toute reconduction tacite est exclue. Le cas échéant, une nouvelle convention devra intervenir pour une nouvelle période.

ARTICLE 11 : Condition de résiliation

En cas de non-respect par l'association de l'une des quelconques dispositions prévues aux présentes, la convention pourra être résiliée de plein droit par la ville de Bordeaux, à l'expiration d'un délai de 15 jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

La présente convention sera résiliée de plein droit sans préavis, ni indemnité en cas de redressement ou la liquidation judiciaire ou d'insolvabilité notoire de l'association.

ARTICLE 12 : Droit de timbre et d'enregistrement

"Les frais éventuels des présentes seront à la charge de l'association".

ARTICLE 13 : Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile à savoir :

- ✓ Par la ville de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville,
- ✓ Par l'Association

Fait à Bordeaux en trois exemplaires, le ____/____/____.

Pour la ville de Bordeaux,

Pour le Maire

Sylvie SCHMITT
Adjointe au Maire

Pour l'association

Le Président

Denis LACAMPAGNE

D-2020/225

Participation de la commune aux dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement privé du 1er degré sous contrat d'association-Ecole Albert Le Grand

Madame Sylvie SCHMITT, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Lors de la campagne de recensement des effectifs des élèves bordelais des écoles privées sous contrat, attendu pour le 16 septembre 2019, 95 élèves bordelais accueillis à l'école élémentaire Albert Legrand n'ont pas été informatiquement comptabilisés.

Dans le cadre de l'application de la circulaire n° 2012-025 du 15 Février 2012, la prise en compte de ces 95 élèves oblige la Ville à réévaluer le montant du forfait communal fixé dans la délibération 2019-590 du 18 décembre 2019 pour cette école.

Pour l'année scolaire 2019/2020, le montant par élève ayant été fixé à 907 euros en école élémentaire, un complément de 86 165 euros devra être versé à cette école.

Aussi, je vous demande, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à verser une participation complémentaire de 86 165 euros aux frais de fonctionnement de l'école privée Albert Le Grand.

Cette dépense sera imputée sur le compte 6558, rubrique 213, pour l'exercice 2020.

ADOPTE A LA MAJORITE

ABSTENTION DU GROUPE COMMUNISTE

VOTE CONTRE DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

MME SCHMITT

Nous répondons là à une obligation légale qui consiste à ce que pour les enfants scolarisés dans le privé et habitant sur Bordeaux, les établissements privés les accueillant reçoivent un financement qui correspond à des dépenses de fonctionnement. Cette délibération consiste en un réajustement sur 95 élèves de l'École Albert Le Grand qui n'avait pas été comptabilisée informatiquement début 2019.

Je vous demande donc d'autoriser le Maire à faire cette régularisation.

M. LE MAIRE

Y a-t-il des observations, des questions, Monsieur POUTOU ?

M. POUTOU

C'est court. C'est pour dire que l'on comprend bien qu'il y a des réglementations et des lois. Mais nous, on votera contre parce que par principe, on est contre les aides publiques aux écoles privées. C'est un vieux positionnement de gauche qu'on garde.

M. LE MAIRE

Le problème est que c'est la loi et que nous avons obligation de le faire.

M. POUTOU

Oui, mais cela ne change rien à notre principe.

M. LE MAIRE

Vous avez des parlementaires maintenant, faites évoluer la loi si vous le souhaitez.

MME SCHMITT

Oui, on peut effectivement solliciter les parlementaires là-dessus.

M. LE MAIRE

Voilà. Pas d'autres interventions ? Je mets donc aux voix la délibération. Qui votera contre ? Qui s'abstient ? Qui vote pour ? Je vous remercie.

M. PFEIFFER

Délibération n°226 : « Écoles primaires – Transports en commun pédagogiques – Autorisation ».

D-2020/226
Écoles primaires. Transports en commun pédagogiques.
Autorisation.

Madame Sylvie SCHMITT, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux prend en charge le déplacement des classes à destination des sites sportifs, de l'ensemble des lieux culturels, scientifiques ou d'éveil permettant une pédagogie active.

À cet effet, elle met à disposition des écoles primaires de la ville de Bordeaux, des tickartes TBM « groupe ». Ces tickartes permettent l'usage des transports en commun, aller et retour, pour 30 enfants et 6 accompagnateurs dans le cadre du temps scolaire.

Pour l'année scolaire 2019/2020, le coût d'un tickarte s'élève à 32 euros. Ce montant est susceptible d'évoluer au cours de l'année scolaire à venir (base prévisionnelle d'augmentation de 3 %).

Il est important de rappeler que les transports en commun par tram sont privilégiés pour toutes les sorties ponctuelles, sportives ou culturelles et certains séjours comme les classes artistiques se déroulant au sein de la métropole bordelaise.

Par ailleurs, d'autres types de séjours sont en projet et sont susceptibles de voir le jour en 2021. Dans ce cadre, il sera alors privilégié le recours au transport en commun pour les déplacements des élèves.

Les statistiques d'utilisation de ces dernières années permettent d'anticiper un besoin global maximum de 2 500 tickartes pour l'année scolaire 2020/2021 (hors contexte spécifique lié à la crise sanitaire).

Aussi, je vous demande, Mesdames, Messieurs, d'autoriser le paiement de ces tickartes pour un montant maximal de 82 500 euros.

La dépense sera imputée sur le compte 6247, rubrique 213.

ADOpte A L'UNANIMITE

D-2020/227

Forfait dû par les enseignants au titre de la consommation d'eau dans les logements de fonction. Disposition d'encaissement. Autorisation.

Madame Sylvie SCHMITT, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

En vertu des dispositions des lois du 30 octobre 1886 et du 29 juillet 1899 modifiées par la loi des finances du 30 avril 1921, la Ville de Bordeaux met à la disposition des enseignants (instituteurs et professeurs des écoles) ayant leur résidence administrative à Bordeaux, un logement de fonction.

La consommation d'eau du logement de chacun des enseignants logés dans les écoles, figurant sur la liste jointe, est comptabilisée sur le compteur de l'école correspondante.

Or, aucune disposition législative ou réglementaire n'accorde aux enseignants la gratuité de prestations accessoires telles que la fourniture d'eau.

Aussi, la Ville de Bordeaux a mis en place un forfait à verser annuellement au titre de ces prestations.

Celui-ci est recouvré en deux mensualités calculées en fonction :

- du nombre de personnes vivant au foyer.
- de la consommation moyenne d'eau dans un ménage selon le nombre de personnes, établie lors des études effectuées par le SMEGREG (Syndicat Mixte d'Etudes et de Gestion de la Ressource en Eau du département de la Gironde),
- du montant du prix du mètre cube d'eau à la date du 1er janvier et du 1er juillet de l'année en cours, transmis par Bordeaux Métropole.

Nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à encaisser ce forfait selon les modalités précitées dans la rubrique 213 compte 70878.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Consommation d'eau : janvier à décembre 2020
Logements de fonction occupés par les enseignants

Prix du m ³ d'eau au 1er janvier 2020	Nombre total de personnes vivant au foyer	Consommation moyenne en m ³ /an
3,52 €	1	55
	2	90
	3	120
	4	150
	5	180

Ecoles	Adresses	Type	Nombre total de personnes vivant au foyer au 01/09/2019	Consommation d'eau (en m ³ /an) facturée
Elé. RAYMOND POINCARE	28 Av. Raymond Poincaré 33200 Bordeaux	T4 au 1er étage	3	120
Mat. BECHADE	9, rue de Madagascar 33000 Bordeaux	T3 au rez-de-chaussée	2	90
Elé. DEYRIES	30 rue Deyries 33800 Bordeaux	T3	1	55
Elé. BALGUERIE	29, Cours Balguerie Stuttemberg 33300 Bordeaux	T5 au 1er étage	2	90
Mat. SOLFERINO	24, rue Laboye 33000 Bordeaux	T2	1	55
Elé. DAVID JOHNSTON	20, rue Matignon 33000 Bordeaux	T6	5	180
Mat. F. de PRESSENSE	8 place F. Pressensé 33000 Bordeaux	T7	4	150
Elé. MENUTS/G. PHILIPPE	11, rue G. Philippe 33000 Bordeaux	T3 au 2ème étage	2	90
Mat. SOLFERINO	14, rue Laboye 33000 Bordeaux	T5 au 1er étage	2	90
Elé. ALBERT SCHWEITZER	rue du Dr. A. Schweitzer 33300 Bordeaux	T3 au 4ème étage appt. n° 12	1	55
Elé. ACHARD	163, rue Achard 33300 Bordeaux	T5 au 1er étage	2	90
Elé. FRANCIN	64, rue Francin 33800 Bordeaux	T5 au 1er étage	5	180
Mat. THIERS	2, rue Savigné Chanteloup 33100 Bordeaux	T4 au 2ème étage	2	90

D-2020/228

Opération "Je relève le défi 2020". Soutien aux initiatives des jeunes. Adoption. Autorisation.

Madame Sylvie SCHMITT, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique jeunesse, la Ville encourage l'esprit d'initiative, la créativité et l'engagement des jeunes bordelais à travers l'opération « Je relève le défi » (JRLD).

Il s'agit d'un appel à projets lancé par la Ville en direction de tous les jeunes bordelais âgés de 13 à 25 ans.

Ce dispositif permet aux jeunes porteurs de projets de mettre en valeur leurs idées, de faciliter et d'accompagner leurs réalisations.

A ce titre, la Ville soutient les initiatives de ceux qui ont des projets en faveur des bordelais, de leur quartier, en leur apportant deux types d'aide : non seulement des conseils au montage de projet mais également une possibilité de financement.

Le 10 juin dernier, **37 porteurs de projets** ont été invités à se présenter face à un jury composé de jeunes, de représentants de la Ville, d'associations de jeunesse et d'institutions partenaires. Sur les 41 dossiers reçus, seuls 4 ont été annulés en raison de la crise sanitaire. Les projets prévus initialement pendant les périodes de confinement ou déconfinement (indiqués dans les dossiers de candidature), ont tous été reportés sur le dernier trimestre 2020 ou en 2021.

En raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, un dispositif particulier a été mis en place pour la première fois, les candidats ont pu présenter leurs projets en visioconférence, ou en personne grâce à la mise en œuvre de protocoles adéquats.

Le jury a entendu chaque porteur de projet et délibéré sur l'aide financière à apporter selon des critères liés à la présentation du projet, ses objectifs, son impact sur le territoire, sa faisabilité financière ainsi que son originalité.

Le jury a retenu **28 projets** répartis sur les thématiques suivantes :

Nombre de dossiers de candidature déposés	Total des montants demandés	Nombre de Lauréats	Thématiques des Projets Lauréats			
			Arts et Culture	Sport	Entraide et solidarité	Citoyenneté, environnement et Vivre ensemble
37	36 855 euros	28	13	1	3	11

Bien que lauréate, l'association Delt 'arts a été contrainte d'annuler le projet « Talk » en raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie du Covid-19. Par conséquent, aucune subvention ne sera versée à cette association.

Pour l'année 2020, le montant total des aides apportées aux lauréats s'élève à 13 200 euros.

La liste ainsi que le détail des projets est jointe au présent rapport.

L'attribution des subventions en faveur des projets retenus se répartit comme suit :

Associations	Noms des projets	Sommes attribuées en euros
ARCHIMUSE BORDEAUX	Valorisation de la reconstruction en Nouvelle-Aquitaine	600
Le Petit Club	Summer S/Cool	1 000
Girondins de bordeaux bastide handball club	Stage de cohésion en pleine nature d'une équipe féminine issue d'un territoire QPV	1 000
COMIDEE, comité de réflexion	Ensemble participons	230
UNIS CITE GIRONDE	Toutes en beauté	400
UNIS CITE GIRONDE	Ara	150
UNIS CITE GIRONDE	La fabrique du genre	360
UNIS CITE GIRONDE	Dechus	300
Centres d'Animation de Bordeaux Bastide Queyries	"Goûtons au fil du temps"	300
Espace QG - Bibliothèque Queer and Genres	Bibliothèque Queer and Genres	1 800
KULTOURAL	Plateforme Scene city	500
Le Grand Incendie	Spectacle "Les fanatiques"	400
Centres d'Animation de Bordeaux Argonne Nansouty Saint Genès	Jouons collectif pour notre quartier	100
TACK	Le Journal TACK	400
Espace - 120	Concert Eco'Phonie	100
Centre d'animation de Bordeaux	Un grand jeu pour le respect de notre ville	200
DELT'ARTS	TALK	0
LEX-TIC LEGALTECH&JURISBLOG	"Une clinique pour informer et sensibiliser les enfants et adolescents sur les usages du numérique"	400

UNIS CITE GIRONDE	28 jours	140
UNIS CITE GIRONDE	Entre nos murs	270
ALEAS	Unis-sons : un ensemble musical atypique et citoyen	1 000
Centres d'Animation de Bordeaux Sud	Barbecue animé	100
UNIS CITE GIRONDE	Tous urbains	150
Les Souffleurs de Nuages	Festival du Bonheur	1 000
Parlay Films	Vieux, court-métrages d'animation	1 000
Centres d'Animation de Bordeaux Argonne Nansouty Saint Genès	Argonne Street Contests	200
Fenrir Studio	Jamming Assembly 2020	700
UNIS CITE GIRONDE	L'art de rien	400

Le montant total des subventions détaillées ci-dessus est prévu au Budget Primitif des opérations Jeunesse de l'année 2020.

Pour information, le tableau en annexe dresse l'estimation des aides en nature qui pourraient être accordées au titre de l'année 2020 sur la base des montants arrêtés lors du Compte Administratif 2018.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Verser ces subventions.
- Signer les conventions de partenariat et avenants, si nécessaire.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

MME SCHMITT

Cette opération vise à autoriser Monsieur le Maire à signer la somme de 13 200 euros, c'est-à-dire le versement des subventions et à signer les conventions de partenariat et avenants si nécessaire pour une opération de budget participatif qui s'appelle « Je relève le défi 2020 » qui a donc retenu 28 projets dans l'art et la culture, le sport, l'entraide et la solidarité, la citoyenneté, l'environnement et le vivre-ensemble sur 2020.

M. LE MAIRE

Merci. Y a-t-il des observations, des questions ? Non. Je mets aux voix la délibération. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui vote pour ? Je vous remercie.

M. PFEIFFER

Délibération n°229 : « Séjours été 2020. Participation financière de la Ville – Autorisation ».

ANNEXE 1 : Valorisation des aides en nature

ASSOCIATIONS	ESTIMATION DES AIDES EN NATURE 2020 SUR LA BASE DES MONTANTS 2018
GIRONDINS DE BORDEAUX BASTIDE HANDBALL CLUB	107 012,41 €
UNIS CITE	6 422,80 €
CENTRE D'ANIMATION DE BORDEAUX (CULTIVONS LE PARTAGE)	898 458,06 €

BORDEAUX



**Lauréats
2020**

#Jereleèveledéfi



#jereleveledefi à Bordeaux en quelques mots...

Parce que nous souhaitons valoriser les idées des jeunes, la Ville encourage et soutient toutes les initiatives, propose de nombreux conseils et une aide financière. #jereleveledefi est un appel à idées qui permet de mettre en valeur les projets de jeunes, d'accompagner et orienter les porteurs de projets.

- **Critères de participation :**

- Être âgé de 13 à 25 ans,
- Porter un projet individuel ou collectif dans le cadre d'une association (sous réserve qu'elle respecte la législation en vigueur),
- Expression culturelle, solidarité, sports, protection de l'environnement... Toutes les idées sont bonnes à imaginer pourvu qu'elles s'ouvrent vers les autres et concernent les Bordelais.
- Dans le cadre d'un projet international, les projets doivent être en lien avec l'une des 21 villes jumelles de Bordeaux répertoriées dans le tableau ci-dessous,

Ville	Pays
Ashdod	Israël
Bakou	Azerbaïdjan
Bamako	Mali
Bilbao	Espagne
Bristol	Grande Bretagne
Casablanca	Maroc
Cracovie	Pologne
Douala	Cameroun
Fukuoka	Japon
Lima	Pérou
Los Angeles	Etats-Unis
Madrid	Espagne
Munich	Allemagne
Oran	Algérie
Ouagadougou	Burkina Faso
Porto	Portugal
Québec	Canada
Ramallah	Territoire Palestinien
Riga	Lettonie
Saint Pétersbourg	Russie
Wuhan	Chine

- Les projets faisant l'objet d'une manifestation sur la place publique et/ou de vente d'alcool, doivent obtenir une autorisation auprès des services municipaux. Le dossier à remplir est disponible en ligne sur le site de la Mairie à l'adresse ci-jointe : <http://www.bordeaux.fr/p46674/guides-et-dossiers-pour-organiser-un-evenement>
- Tout projet lauréat une année ne peut se représenter.

Les porteurs de projet sont répartis en deux catégories qui respecteront les mêmes critères de participation :

- 13 - 18 ans : « Initiatives ados »
- 19 – 25 ans : « Projets jeunes »

Les projets lauréats #jereleveledefi à Bordeaux recevront un financement qui sera versé sur le compte d'une association déjà existante ou créée pour porter le projet.

- **NE SERONT PAS RETENUS LES PROJETS :**

- De vacances loisirs, d'études, de formation et professionnels,
- Ayant déjà bénéficié du soutien financier de l'appel à projet #jereleveledefi.

#jereleveledefi, la sélection des candidats

Les critères de Jury :

1	Présentation / Argumentation / Motivation	5 Points
2	Originalité du projet	5 Points
3	Impact sur les bénéficiaires	5 Points
4	Faisabilité financière, recherche partenariat	3 Points
5	Evaluation anticipée du projet / Perspectives de structuration et développement de l'association	2 Points
Total		/ 20 Points

Déroulement de l'entretien :

La durée de l'entretien sera impérativement de 30 minutes pour chaque candidat et ce, de façon à préserver l'équité :

- 5 minutes de lecture des projets
- 10 minutes de présentation maximum par le ou les candidats
- 10 minutes de questionnement aux candidats

Le jury se réservera 5 minutes de délibération.

#jereleveledefi 2020 en détails :

41 dossiers répartis selon les thèmes suivants :

17 sur la culture

8 sur la citoyenneté

4 sur l'éducation

3 sur le sport

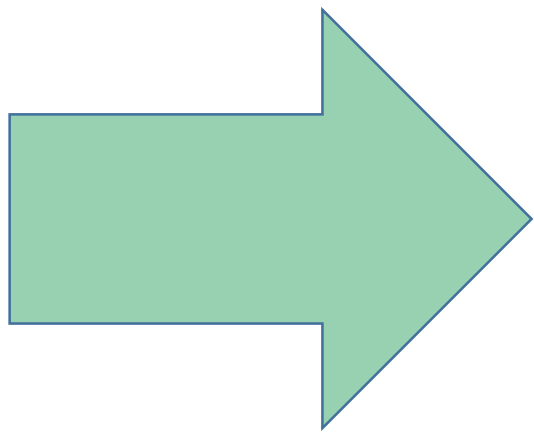
1 sur la santé

3 sur l'entraide, la solidarité, l'humanitaire

5 projets ont été annulés ou reportés à l'année prochaine en raison de la crise du COVID-19

Les dossiers déposés représentent une demande globale d'aide financière de 36 855 € pour une enveloppe à répartir en 2020 de 13 000 €.

Valorisation de la reconstruction en Nouvelle Aquitaine



Porteur du projet : Tiffanie FERRO

Âge : 24 ans

Thème : Culture

Nom Association : ARCHIMUSE

Motivations: Peu ou mal connu à Bordeaux, le patrimoine de la Reconstruction eut pourtant une importance considérable dans la création des tissus urbains actuels. Il bénéficie aujourd'hui d'une véritable dynamique de recherches, aussi bien au niveau régional que national. Là où le centre-ville bordelais est resté constitué de quartiers historiques, qui ont permis sa labellisation UNESCO au patrimoine mondial, les périphéries connaissent des reconstructions.

Objectifs: L'objectif premier est de valoriser un patrimoine méconnu à Bordeaux ayant pourtant structuré le territoire, et ce jusqu'à aujourd'hui. L'idée est notamment de mettre l'accent sur des espaces urbains étant de véritables marqueurs mais souffrant souvent d'un déficit d'image. L'idée est de travailler avec des professionnels du territoire afin qu'ils apportent leur expertise lors d'évènements. Une attention toute spécifique sera portée à des médiations jeune public et intergénérationnelles.

Description du projet: Le projet vise à produire une exposition à Bordeaux pour présenter des photographies de la Reconstruction, des maquettes des quartiers concernés et des témoignages oraux. Toute sa place est redonnée à l'humain. Ainsi, l'exposition veut projeter le visiteur dans le quotidien de la Reconstruction. Une mallette pédagogique est dédiée aux scolaires, pour aborder leur patrimoine. Un déplacement auprès des publics empêchés et seniors constitue une opportunité privilégiée de partage avec des personnes ayant connu la période de la Reconstruction. Un dialogue intergénérationnel est par ailleurs prévu. Afin de mobiliser un public supplémentaire et les médias, des cinés-débats seront organisés avec des intervenants.

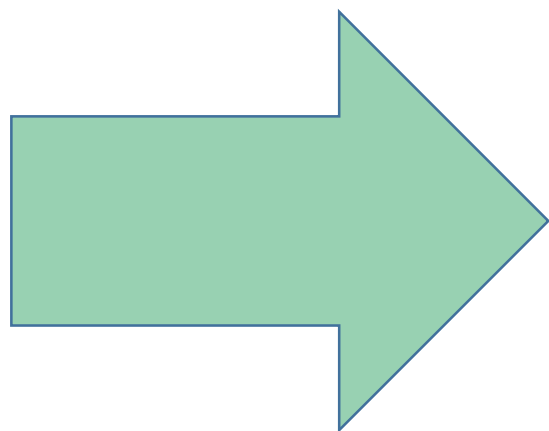
Public cible: Jeunes publics, familles, habitants, étudiants, seniors

Nombres de personnes prévues : nc

Date et Lieu : 19/09/2020 à Bordeaux

Sommes attribuées :

600 €



Porteur du projet : Mila LANDREAU

Âge : 21 ans

Thème : Culture

Nom Association : LE PETIT CLUB

Motivations: Nous souhaitons monter un projet de camp artistique. Pour cela, nous aimerions inscrire ce camp dans le cadre de la saison culturelle de Bordeaux (2021). A la suite de ces quatre jours de création, nous organiserons une exposition à Bordeaux qui permettra de faire le lien entre le camp et les actions de Bordeaux Métropole via le thème de la saison culturelle.

Objectifs:

Enrichir le travail des étudiants grâce à la contribution des intervenants,
Regrouper tous les travaux produits sous la forme d'une exposition,
Initier les spectateurs aux démarches créatives d'une nouvelle génération de designers.

Description du projet:

Nous nous entourons de collectifs et d'étudiants, notamment de Bordeaux, qui se chargent de créer une radio et de monter les enregistrements, de participer à l'élaboration logistique et graphique, ou encore de contribuer au projet sous forme de prêt matériel.

Actuellement, nous développons une identité graphique propre à l'évènement.

Ensuite, nous tiendrons un compte-rendu pendant et après le camp, relayé sur les réseaux sociaux sous la forme de photos, de textes et de vidéos. Enfin, nous évaluerons le projet à son terme par rapport aux objectifs fixés.


Public cible: Etudiants en art et design

Nombre de personnes prévues : 40

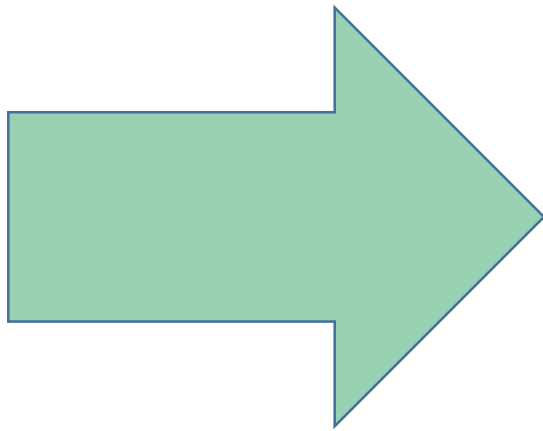

Date et Lieu : 17 au 21 aout 2020 au domaine de la Dune à Arcachon

Sommes attribuées :

1 000 €



Stage de cohésion en pleine nature d'une équipe féminine issue d'un territoire QPV



Porteur du projet : Sasa HAIDEB

Âge : 48 ans

Thème : Sports

Nom Association : Girondins de Bordeaux Bastide Handball club

Motivations:

Préparer des jeunes filles de notre association à intégrer une démarche collaborative entre deux groupes ne se connaissant pas, leur insuffler « une envie d'ailleurs » et une curiosité face à la différence. Pour cela, nous avons décidé de mettre notre public dans un environnement différent : celui de la pleine nature.

Objectifs:

Création d'un contexte favorisant la création de liens entre les jeunes filles,
Ouvrir nos licenciées sur le monde extérieur (Bassin d'Arcachon),
Découvrir de nouvelles activités non accessibles en centre-ville.

Description du projet: Nous organisons un stage visant à fédérer nos sportives. Il nous semblait donc indispensable d'impliquer nos adhérentes dans la construction du projet.

Leurs implications interviennent à différents niveaux :

Participation à la mise en place des différentes modalités du weekend,

Participation au financement de cette action (ventes de mugnets, participation à l'appel à projet « Jereleveledefi »),

Les filles pourront se retrouver autour d'activités favorisant la coopération et la cohésion de groupe. Les tâches de la vie quotidienne seront de véritables révélateurs sur le futur de ce groupe.

Public cible: Adolescentes QPV

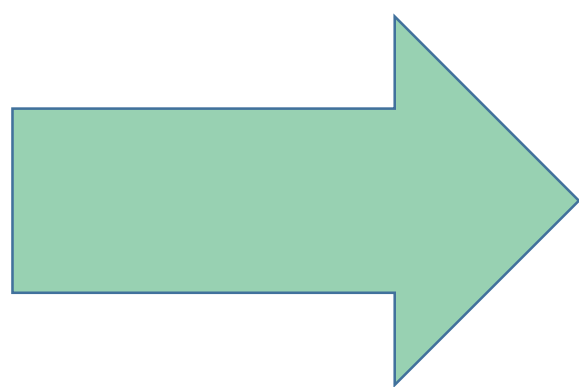
Date et Lieu : 13 juin 2020

Nombres de personnes prévues : 34

Sommes attribuées :

1 000 €

Ensemble participons



Porteur du projet : Yann FEUTRE

Âge : 22 ans

Thème : Citoyenneté

Nom Association : COMIDEE, comité de réflexion

Motivations: Nous sommes animés par une ambition commune : celle de faire participer les citoyens. Nous voulons recueillir l'avis des citoyens qui se déplacent, écouter et noter leurs revendications.

Objectifs:

- Favoriser l'implication citoyenne
- Appréhender les attentes des citoyens
- Se sentir impliqué dans la vie de la commune
- Réduire les dissensions entre les citoyens et les pouvoirs publics
- Création de liens sociaux
- Revaloriser l'importance de la citoyenneté

Description du projet:

30/01/2020 : concertation citoyenne à l'Athénée municipal sur le thème « L'écologie, enjeu des municipales »

17/03/2020 : café-citoyen pour réunir les citoyens sur les questions de sécurité municipale et nationale

Octobre 2020 : réunir les citoyens sur l'égalité femmes/hommes et plus particulièrement sur les plans de carrière

Public cible: Tous publics

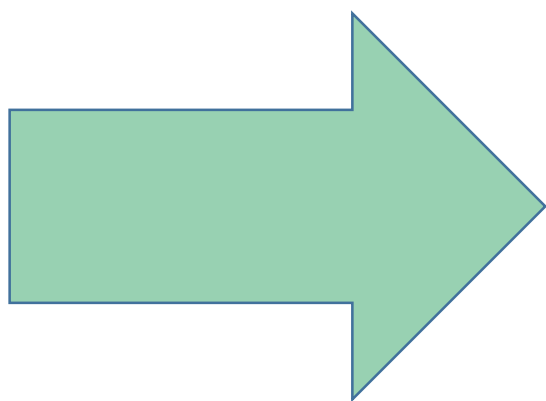
Date et Lieu : Bordeaux et Athénée Municipal

Nombres de personnes prévues : 100

Sommes attribuées :

230 €

525



Porteur du projet : Anush HAKHVERDYAN

Âge : 19 ans

Thème : Entraide, solidarité, humanitaire

Nom Association : UNIS CITE GIRONDE

Motivations: Le problème social est que les femmes en situation de précarité ne prennent pas du temps pour prendre soin d'elles (les femmes en précarité ont peu accès aux soins de beauté). Elles ont parfois moins accès aux soins et renoncent au vu de leur quotidien à prendre soin d'elles, alors que toutes les femmes, peu importe leur situation, devraient pouvoir bénéficier de soins de beauté. Je suis une femme qui veut toujours se sentir confiante et indépendante de n'importe quelle situation de la vie, et je veux partager ces sentiments aux autres femmes pour qu'elles aient l'inspiration de rester fortes.

Objectifs:

Mon but c'est permettre aux femmes de bénéficier quelques temps pour elles, les convaincre qu'un soin de soi n'est pas obligatoirement luxe et cher; leur faire prendre confiance et leur permettre de sortir de leur quotidien le temps d'un instant beauté.

Je souhaite agir sur Bordeaux, là où les structures et où mon public est plus important.

Description du projet:

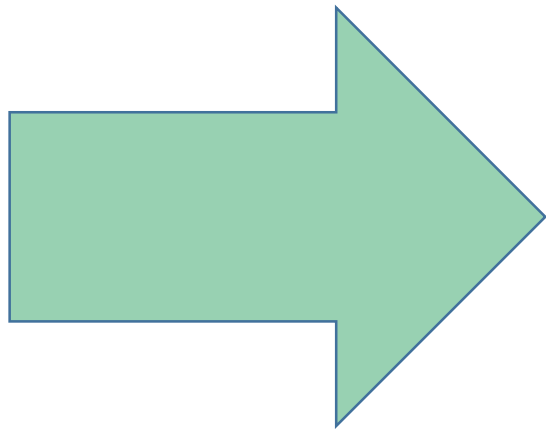
Public cible: Les femmes en situation de précarité

Nombres de personnes prévues : 10 pers / atelier

Date et Lieu : 21/10/2019 à Bordeaux

Sommes attribuées :

400€



Porteur du projet : Clarissa WILLIAMS

Âge : 22 ans

Thème : Entraide, solidarité, humanitaire

Nom Association : UNIS CITE GIRONDE

Motivations:

Nous avons décidé de choisir ce projet car nous sommes toutes les deux sensibles aux inégalités présentes vis-à-vis de la maîtrise de la langue française. En effet, les personnes qui la maîtrisent mal, ou pas du tout, se retrouvent exclus et manquent d'autonomie pour se débrouiller seuls dans la vie de tous les jours. Tout cela peut conduire à des préjugés, de la vulnérabilité, un rejet social et de l'isolement, que nous aimerions tenter de restreindre à notre échelle.

Objectifs:

L'objectif de ce projet est de créer des ateliers ludiques (jeux de société) et des sorties pratiques afin que les participants puissent avoir une meilleure maîtrise de la langue, et s'exercer sur des thèmes de la vie quotidiennes (alimentation, école, santé, etc.). Ces ateliers pourront également créer du lien social entre les bénéficiaires du projet, et faire en sorte qu'ils se sentent acceptés et intégrés. Enfin, ceci pourrait être un tremplin pour que les participants continuent leur apprentissage dans d'autres structures de Bordeaux avec lesquelles nous sommes rentrées en contact.

Description du projet:

Nous aimerions que ces ateliers se fassent en 3 séances que nous allons détailler ci-dessous :
 Séance 1 : Objectifs : faire de l'interconnaissance, créer un climat bienveillant et de confiance, établir un lien entre les participants mais aussi les animatrices, jauger les niveaux de chacun, leurs attentes et leurs besoins.
 Séance 2 : - Objectifs : libérer la parole, apprendre de manière coopérative, s'exercer.
 Séance 3 : - Objectifs : mettre en pratique les connaissances apprises lors de la séance précédente, créer un lien avec l'extérieur, renforcer l'autonomie et l'intégration des bénéficiaires.

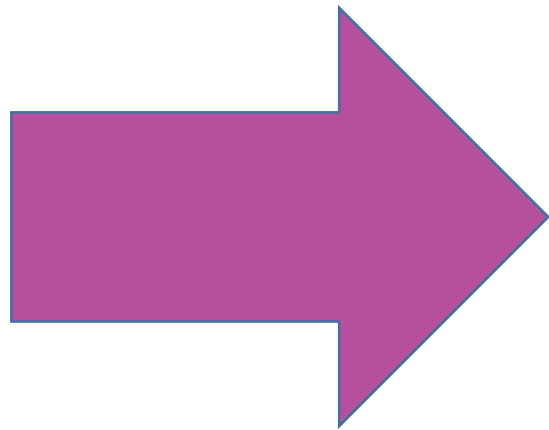
Public cible: tous publics

Nombres de personnes prévues : 10 pers / atelier

Date et Lieu : 21/10/2020 à Bordeaux

Sommes attribuées :

150 €



Porteur du projet : Noah MARTINS

Âge : 18 ans

Thème : Education, enfance, jeunesse, vie étudiante

Nom Association : UNIS CITE GIRONDE

Motivations:

La création de ce projet vient d'un constat : les agressions sexistes et LGBT phobes sont en constante augmentation. Notre diagnostic territorial nous a amené à la problématique suivante : il y a peu de structures qui interviennent sur ces sujets par manque de moyens et ou de temps, alors qu'il y a une forte demande de la part des structures. Par le biais de la Fabrique du Genre nous souhaitons répondre à cette demande avec le temps qui nous est accordé en service civique. Pendant ces 8 mois, nous voulons sensibiliser les jeunes par le biais du pair à pair. L'information par les pairs est efficace dans le sens où elle permet aux jeunes de s'identifier, d'être plus attentifs, de considérer les informations moins obsolètes au vu de l'écart d'âge moindre, et de moins appréhender une figure autoritaire.

Objectifs:

- déconstruire les stéréotypes de genres
- faciliter l'intégration des personnes marginalisées
- rendre visibles des problèmes de société liés aux stéréotypes de genres
- réduire les comportements discriminatoires

Description du projet:

Nous allons mettre en place des ateliers de sensibilisation dans les structures jeunes de Bordeaux (collèges, lycées, centres d'animations, bibliothèques, associations sportives). Les ateliers vont se dérouler en deux temps, dans un premier temps une partie éducative où nous informerons le public sur la thématique et nous aborderons les notions importantes (genre, orientations sexuelles, discriminations sexistes et LGBTphobe, plafond de verre, stéréotypes, genres, préjugés, injonctions, etc.) et dans un deuxième temps une partie interactive où les jeunes seront acteurs par le biais des différents ateliers que nous avons mis en place.

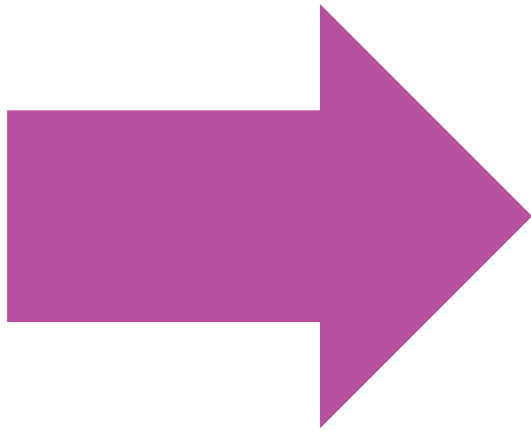
Public cible: Les jeunes 11-18 ans

Nombres de personnes prévues : 20 personnes / atelier

Date et Lieu : Bordeaux

Somme attribué:

360 €



Porteur du projet : Kenza TALL

Âge : 19 ans

Thème : Entraide, solidarité, humanitaire

Nom Association : UNIS CITE GIRONDE

Motivations: J'ai décidé de réaliser ce projet social et solidaire car je suis particulièrement sensible à la cause des sans-abris. Ayant moi-même hébergé plusieurs personnes sans-abri chez moi je me suis intéressée de près à leurs conditions, aux préjugés que les gens peuvent avoir sur eux, ou encore aux dispositifs mis en place pour les aider et j'ai pu constater des chiffres aberrants déconstruisant plusieurs préjugés.

Objectifs: J'ai décidé de réaliser ce reportage afin de dénoncer la condition des sans-abris de Bordeaux. A travers ce projet j'ai deux grands objectifs, le premier est de mettre en lumière les personnes sans-abris, trop souvent mises dans l'ombre et mon deuxième est de sensibiliser le grand public sur la condition des sans-abris. Le problème du "sans-abrisme" est un des plus anciens problème de société, il est international et très complexe à aborder mais si chacun prend conscience de l'importance du problème de la condition des sans-abris, un grand pas sera déjà effectué.

Description du projet: Mon reportage se divisera en deux grandes parties distinctes. La première partie sera consacré au quotidien d'une personne, l'objectif étant de faire prendre conscience au public des difficultés journalières rencontrées par les SDF; Au travers d'une caméra embarquée, ce dernier pourra suivre le parcours, les démarches et les habitudes liées à la vie dans la rue. Cette approche, d'introspection se veut intime et non intrusive comme une sorte de journal de bord. La deuxième partie comportera plusieurs interviews avec des structures, des responsables d'associations de maraudes, et d'anciens sans-abris. Cette partie me permettra d'avoir des données factuelles, d'avoir l'avis de personnes à la fois intérieure au milieu de la rue puisqu'ils travaillent dans ce domaine mais qui n'en font pas partie directement et peut-être d'entendre le parcours d'une ou plusieurs personne étant sortie de la rue.

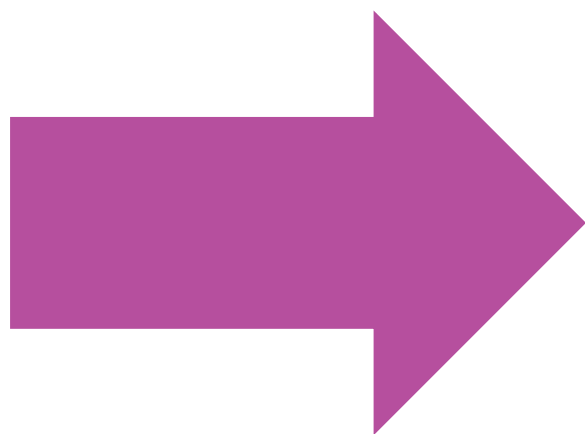
Public cible: tous publics

Nombres de personnes prévues : 100 personnes à l'avant-première

Date et Lieu : 21/10/2019 à Bordeaux

Somme attribué:

300 €



Porteur du projet : Leelo ROCHER

Âge : 13 ans

Thème : Citoyenneté

Nom Association : Centre d'animation de Bordeaux

Motivations:

Je fréquente le centre d'animation Bastide Queyries depuis que je suis enfant. Aujourd'hui, j'aimerais porter ce projet qui me tient à cœur, et qui je pense, pourrait être bénéfique pour l'ensemble des personnes accueillies dans le centre. En effet, je suis très proche de mes grands-parents et cette relation fusionnelle m'apporte énormément. C'est avec le soutien des animateurs jeunesse et de la direction du centre d'animation que « je relève le défi » peut transformer cette simple idée en un réel projet.

Objectifs:

Permettre la rencontre intergénérationnelle,
Offrir un moment de rencontres entre les habitants,
Participer à l'animation de la vie de quartier,
Donner l'envie à d'autres jeunes de s'engager.

Description du projet:

Nous partageons les locaux du centre d'animation avec le pôle sénior et nous souhaitons mettre en place des actions favorisant la rencontre des personnes. Nous commencerions le projet en offrant un goûter aux personnes fréquentant le pôle sénior et nous aimerions également partager une collation avec les habitants isolés pour leur permettre de pousser la porte du centre d'animation. Quatre dates sont à définir lors des différentes saisons.

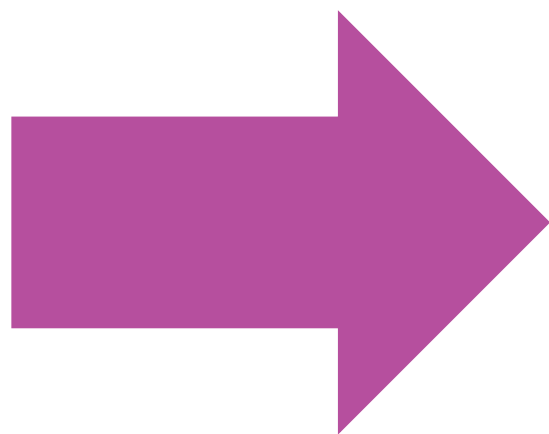
Public cible: Les habitants avec une attention particulière pour les personnes âgées fréquentant le pôle sénior mais également celles isolées

Nombres de personnes prévues : 100

Date et Lieu : 1^{er} mars 2020 au quartier de la Bastide (centre d'animation et hors les murs)

Somme attribué:

300 €



Porteur du projet : Juliette ASSADA

Âge : 23 ans

Thème : Culture

Nom Association : ESPACE QG - Bibliothèque Queer&Genres

Motivations:

Formée aux métiers du livre et en particulier à la bibliothéconomie, j'ai pu constater dans mes expériences que le système des bibliothèques offre une réelle ouverture sur la citoyenneté, l'échange et la valorisation des cultures. Or, les questions liées au genre, à l'identité et à l'orientation sexuelle sont encore trop éloignées des publics. Partant de ce constat, j'ai développé un projet de bibliothèque associative axée sur les rapports femmes-hommes et les cultures LGBTQI+.

Objectifs:

Il s'agit de déconstruire ensemble les différents stéréotypes, de questionner les rapports femmes/hommes et les genres. L'objectif de fond est de permettre à tous d'avoir accès à des outils pour une meilleure construction de soi, en tant qu'identité, et une meilleure compréhension des autres dans un souci de citoyenneté et de vivre-ensemble. Enfin, l'un des objectifs est également de permettre un espace d'expression aux acteurs et performeurs du genre pour des publics variés, en particulier les acteurs locaux.

Description du projet:

Ce projet proposera un prêt d'ouvrages, une mise en avant des cultures queer et LGBTQI+, et des animations axées sur la déconstruction des stéréotypes. Quelques exemples d'animations: lectures faites par des drag queen ; conférences thématiques ; ateliers d'écriture ; arpentages littéraires (lectures collectives d'ouvrages théoriques). Le projet se veut pluridisciplinaire et ouvert au plus grand nombre afin de mieux comprendre la question du genre comme variable commune dans des champs variés (travail, racisme, culture, etc).

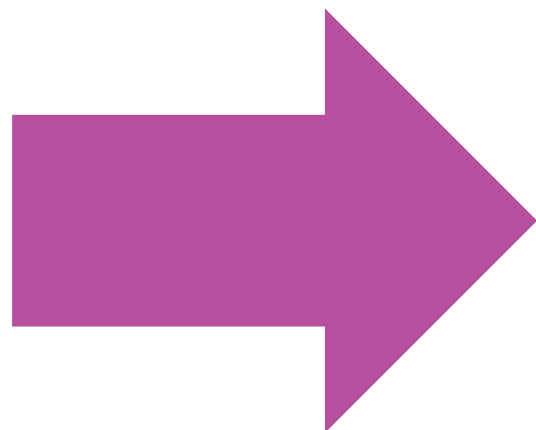
Public cible: Tout public

Date et Lieu : 01/07/2020 à Bordeaux

Nombres de personnes prévues : nc

Somme attribué:

1 800 €



Porteur du projet : Romain VAS

Âge : 24 ans

Thème : Culture

Nom Association : KULTOURAL

Motivations: A travers la création de notre plateforme Scene city, nous souhaitons promouvoir la scène artistique bordelaise. Nous voulons renforcer cette dimension avec notre plateforme qui entend référencer ces artistes. Notre motivation première est de pouvoir soutenir le développement de cette scène musicale bordelaise. De même, en référençant des artistes d'autres villes européennes, notre site internet cherche à créer des connexions et des ponts entre Bordeaux et ces autres territoires, renforçant de facto le positionnement stratégique culturel de Bordeaux.

Objectifs:

- Référencer la scène artistique bordelaise
- Promouvoir la scène locale
- Connecter Bordeaux avec d'autres villes européennes

Description du projet:

Le projet consiste au développement d'une plateforme de référencement d'artistes. Chaque artiste aura sa « page », sur laquelle sera accessible des liens d'écoute pour découvrir son univers ainsi que des photos et du texte pour découvrir son parcours et ses influences. Le site aura également une partie « news » qui permettra de s'informer sur l'actualité de ces villes : évènements, nouvelles sorties d'albums, projets, ouverture de lieux ou encore lancement de festivals. Chaque ville étant parrainée par une structure locale, la plateforme mettra donc en avant ces derniers avec une page dédiée.

Public cible : Le public bordelais et de 9 autres villes européennes (jeunesse 16-35 ans)

Nombres de personnes prévues : 10 000

Date et Lieu : 1^{er} septembre 2020 à Bordeaux

Somme attribué:

500 €

Spectacle

« Les fanatiques »

Porteur du projet : Alexis LARRIEU

Âge : 21 ans

Thème : Culture

Nom Association : Le Grand Incendie

Motivations: Les fanatiques est un projet théâtral en cours de création. Il a été soutenu financièrement par l'Université de Bordeaux et présenté au Marché des Doves dans le cadre de FACTS Bordeaux, Biennale Arts et Sciences. La forme finale sera présentée à l'Espace 29 en juin 2020. L'objectif est donc de présenter notre spectacle devant les bordelais, et notamment le public jeune et/ou étudiant de Bordeaux. Mais, nous avons besoin de subventions publiques pour nous aider à concevoir le projet. Les représentations de notre projet seraient une expérience fondatrice, réunissant rencontre universitaire et entrée dans le monde professionnel.

Objectifs:

L'objectif de jouer ce spectacle est de faire questionner le public bordelais sur les questions de croyance, de sacré et de sa place au sein de nos vies. Ce projet permet également de propulser les étudiants vers la professionnalisation. Notre vocation consiste à aller à la rencontre des bordelais, d'échanger et de partager avec eux sur nos thématiques de travail. Jouer notre pièce de théâtre serait pour nous un atout considérable quant à la réalisation de notre projet artistique. C'est le meilleur moyen d'évoluer et de progresser dans notre entreprise artistique et professionnelle.

Description du projet:

Les fanatiques est un projet artistique, performatif et théâtral. Il a pour objectif d'interroger les faits religieux dans leur dimension culturelle et historique, dans une démarche comparatiste et laïque. A l'aide des sciences humaines et sociales, nous souhaitons interroger les mythologies et les religions, sur ce qu'elles sont aujourd'hui au sein de notre société, sur leurs places au sein des nouvelles générations. Nous voulons, à travers ce projet, explorer la force des croyances. Ce projet présente notre exploration et notre « pèlerinage » autour de la notion de sacré. Il présente aussi notre analyse du fait religieux comme une réalité vivante spécifique et singulière.

Public cible: Bordelais (notamment public étudiant/jeune)

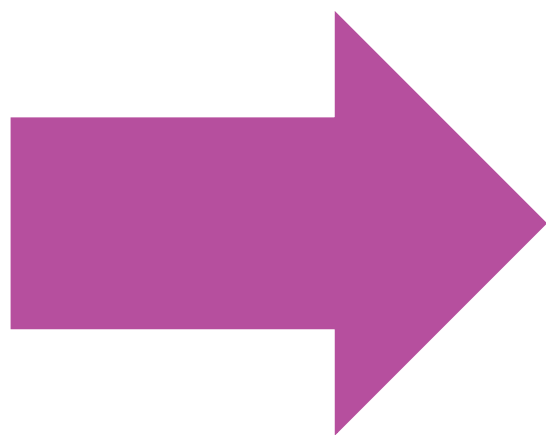
Nombres de personnes prévues : 200

Date et Lieu : 20 juin 2020 à l'Espace 29

Somme attribué:

400 €

Jouons collectif pour notre quartier



Porteur du projet : Dunéa RENARD

Âge : 13 ans

Thème : Citoyenneté

Nom Association : Centre d'animation de Bordeaux

Motivations: Nous sommes un groupe d'une quinzaine de jeunes membres du collectif jeunes du centre d'animation Argonne Nansouty Saint Genès. Nous souhaitons proposer des animations pour tous les habitants du quartier et plus largement de la ville. Nous voulons réellement participer à la vie de quartier et créer des temps de convivialité ouverts à tous, grands et petits.

Objectifs:

Participer à l'animation de la vie de quartier,
Créer des temps festifs au cœur de notre quartier,
Créer davantage de liens entre les personnes notamment les plus isolées,
Partager nos centres d'intérêts,
Nous enrichir à travers cette expérience.

Description du projet:

Nous avons décidé d'organiser quatre animations pour toutes les générations entre les mois d'avril et décembre 2020.

Ces animations sont :

Un jeu pendant le festival « Arty Garden Party 2020 » du 12, 13 et 14 juin 2020
Une soirée football avec diffusion d'un match de l'équipe de France sur écran géant le 20 juin
Une soirée en musique autour d'une dégustation de tapas le 25 septembre
Une soirée terrifiante pour Halloween le 30 octobre

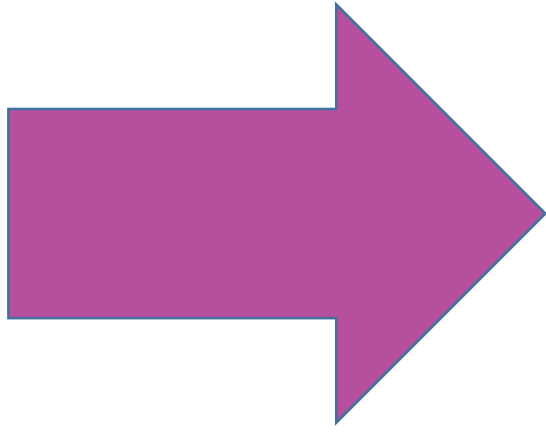
Public cible: tous publics

Nombres de personnes prévues : 480

Date et Lieu : 11 avril 2020 au CA Argonne
Nansouty Saint Genès et Jardin des dames de la
Foi

Somme attribué:

100 €



Porteur du projet : Noémie SULPIN

Âge : 19 ans

Thème : Culture

Nom Association : TACK

Motivations: Nous sommes motivés par nos valeurs de partage et de créativité. Nous souhaitons rendre ce journal accessible à tous (ainsi il sera distribué à prix libre) et donner de la visibilité à des œuvres et des écrits, ainsi que des artistes et des rédacteurs peu connus et/ou débutants.

Objectifs:

Nous souhaitons imprimer les numéros à partir du mois d'avril pour permettre une diffusion dans les campus mais également dans les lieux culturels avec lesquels nous voulons collaborer comme des salles de concert, des théâtres, des musées, des salons de thé et différents lieux de culture et d'arts bordelais. Nous portons l'idée, avec ce projet, que l'art est présent sous de nombreuses formes et dans de nombreux domaines. Diffuser le journal est donc un objectif important pour nous.

Description du projet:

Nous souhaitons également en plus de l'impression de notre journal, organiser une soirée de lancement au mois de mai ou juin. Notre projet est ici de marier les arts évoqués dans les différents numéros en proposant des concerts, des expositions de photos, peintures ou dessins dans un même événement. Ainsi, comme évoqué plus tôt, l'association TACK souhaite imprimer ses numéros pour les diffuser sur un format pratique et accessible et organiser également des événements culturels.

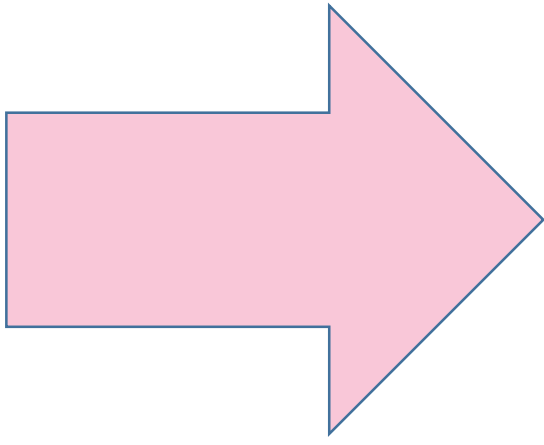
Public cible: étudiants puis public plus large

Nombres de personnes prévues : 15

Date et Lieu : 30 avril 2020 à Bordeaux Métropole et à l'Université Bordeaux Montaigne

Somme attribué:

400 €



Porteur du projet : Hugo LANGLAIS

Âge : 18 ans

Thème : Culture

Nom Association : Espace - 120

Motivations: Espace 120 est l'association musicale de l'Université de Bordeaux. Tout juste créée à la rentrée 2019, nous avons déjà organisé 3 petits concerts et 2 ateliers formation (Musique Assistée par Ordinateur). Les neuf membres du conseil d'administration s'investissent à fond dans l'association, et nous savons que nous pouvons compter sur nos membres pour nous aider à l'organisation, nous l'avons vu lors de nos premiers concerts !

Objectifs:

Nous voulons animer le campus mais également toute la scène bordelaise ! Pour cela, nous organisons des concerts et des ateliers formation tout au long de l'année ! L'objectif de ce projet est de dynamiser le territoire et de permettre à des groupes amateurs de gagner en visibilité.

Description du projet:

Nous organisons un concert dans le cadre du festival des Moissons d'Avril, organisé par l'Université de Bordeaux. Le concert est précédé d'un débat sur l'écologie (organisé par le Bureau de la Vie Etudiante). A l'affiche sont présents des groupes étudiants et des chercheurs de l'Université. Tout le monde peut venir profiter du concert ! L'entrée sera à prix libre, les gens donnent ce qu'ils veulent (il est possible de ne rien donner).

Public cible: Ouvert à tous, majoritairement étudiant

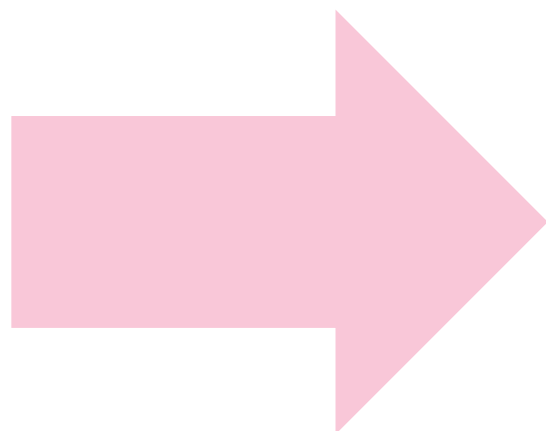
Nombres de personnes prévues : 400

Date et Lieu : 10 avril 2020 au Mac 3 du Crous

Somme attribué:

360 €

Un grand jeu pour le respect dans notre ville



Porteur du projet : Isenu ERBLIN

Âge : 16 ans

Thème : Citoyenneté

Nom Association : Centre d'animation de Bordeaux

Motivations:

Nous sommes une vingtaine de jeunes âgés entre 12 et 18 ans issus de plusieurs quartiers de Bordeaux et adhérents de l'association Centres d'animation de Bordeaux. Nous faisons partie du « collectif jeunes de l'association » créé en mars 2010, qui regroupe une cinquantaine de jeunes au total. L'objectif de ce collectif est de mettre en place des actions citoyennes vers les autres et surtout qu'elles soient de notre initiative, portées et réalisées par nous-même.

Objectifs:

Permettre à des enfants de différents quartiers de Bordeaux de partager ensemble un moment ludique et joyeux

Transmettre aux enfants la notion essentielle de respect

Description du projet:

La journée jeu se déroulera le mercredi 22 avril 2020. Elle commencera à 10h30 par la mise en place de petits jeux sportifs jusqu'à 12h. Pendant le pique-nique, les enfants pourront découvrir des jeux de plateau que la ludothèque du centre d'animation du Grand Parc nous prêtera. De 13h30 à 16h, nous organiserons un grand jeu par équipe avec tous les enfants. Enfin, de 16h à 16h30, nous proposerons aux enfants un goûter que nous aurons préparé nous-même.

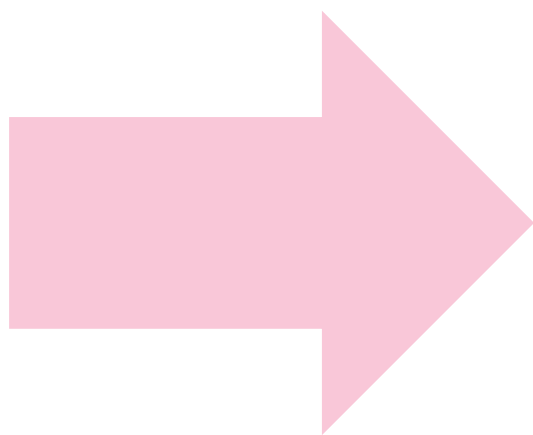
Public cible: enfants 6/11 ans

Nombres de personnes prévues : 132

Date et Lieu : 22 avril 2020 à Bordeaux

Somme attribué:

200 €



Porteur du projet : Théo CHAUDET

Âge : 19 ans

Thème : Culture

Nom Association : DELT'ARTS

Motivations:

Nous sommes motivés par nos valeurs de partage et de créativité. Nous souhaitons rendre ce journal accessible à tous (ainsi il sera distribué à prix libre) et donner de la visibilité à des oeuvres et des écrits, ainsi que des artistes et des rédacteurs peu connus et/ou débutants.

Objectifs:

Nous souhaitons imprimer les numéros à partir du mois d'avril pour permettre une diffusion dans les campus mais également dans les lieux culturels avec lesquels nous voulons collaborer comme des salles de concerts, des théâtres, des musées, des salons de thé et différents lieux de culture et d'arts bordelais. Nous portons l'idée, avec ce projet, que l'art est présent sous de nombreuses formes et dans de nombreux domaines et diffuser le journal est donc un objectif important pour nous.

Description du projet:

Nous souhaitons également en plus de l'impression de notre journal, organiser une soirée de lancement au mois de mai ou juin. Notre projet est ici de marier les arts évoqués dans les différents numéros en proposant des concerts, des expositions de photos, peintures ou dessins, dans un même événement. Ainsi, comme évoqué plus tôt, l'association souhaite imprimer ses numéros pour les diffuser sur un format pratique et accessible et organiser également des événements culturels.

Public cible: Etudiants – public plus large à terme

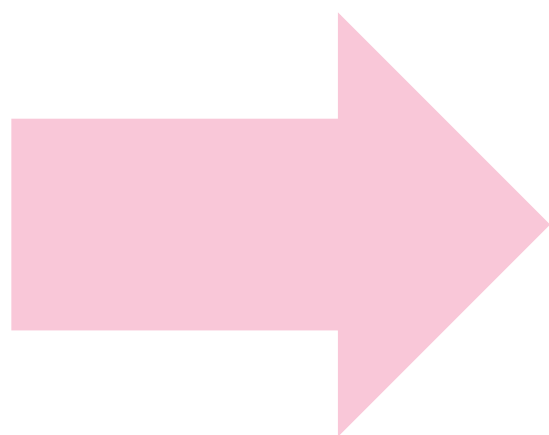
Nombres de personnes prévues : 15

Date et Lieu : 30 avril 2020 - Université Bordeaux Montaigne - Bordeaux Métropole

Somme attribué:

500 €

Une clinique pour informer et sensibiliser les enfants et adolescents sur les usages du numérique



Porteur du projet : Maxim HABA

Âge : 24 ans

Thème : Education

Nom Association : Maxim Haba

Motivations:

A l'ère numérique, il est important de réfléchir avec les enfants et adolescents de l'école primaire, des collégiens et lycéens pour les aider à appréhender les enjeux et défis des nouvelles technologies de l'information et de la communication qui se posent à eux.

Objectifs:

Sensibiliser les jeunes aux bons usages du numérique qu'il s'agisse d'internet ou des réseaux sociaux
Leur expliquer comment réagir face aux risques potentiels d'Internet dans une démarche positive et bienveillante

Les sensibiliser aux usages des écrans

Souligner les ressources se trouvant sur internet à même de les aider dans leur parcours scolaire

Description du projet:

L'idée de la clinique est un travail collaboratif effectué en amont avec l'enseignant et les enfants et adolescents sur les thématiques qui les intéressent le plus. Il est prévu de faire une présentation PowerPoint sur chaque intervention afin de sensibiliser les jeunes concernés. Les intervenants les font réagir sur le contenu des présentations afin d'asseoir une meilleure prise de conscience et un meilleur usage du numérique chez les enfants et adolescents. En aval, la clinique offre une large possibilité aux jeunes de débattre et d'échanger.

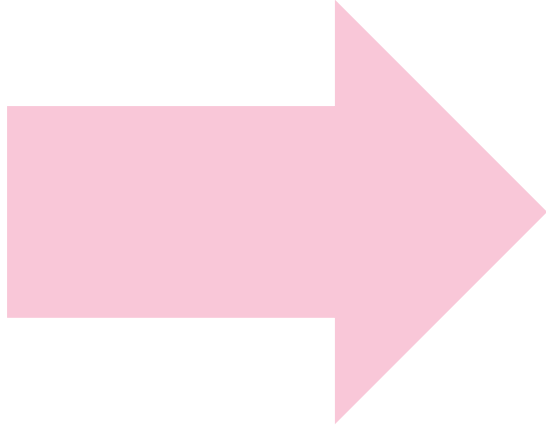
Public cible: enfants CM2 et adolescents

Nombres de personnes prévues : 200

Date et Lieu : 20 mai 2020 à Bordeaux (lycées, collèges, écoles primaires)

Somme attribué:

400 €



Porteur du projet : Mélissa NICOLAS

Âge : 21 ans

Thème : Santé, bien-être

Nom Association : UNIS CITE GIRONDE

Motivations:

J'ai fait un constat : la précarité menstruelle crée beaucoup de polémiques aujourd'hui, et pourtant, peu d'aides sont mises en place pour les femmes. De plus, les protections périodiques créent bien plus qu'un problème financier. Les tampons et serviettes affectent également la santé des femmes : ils contiennent des substances dangereuses. Comment cela est-il possible ? Aucune loi n'encadre le marché des protections périodiques. Pourtant, il existe aujourd'hui des moyens renouvelables, comme les coupes menstruelles ou les serviettes hygiéniques lavables.

Objectifs:

28 jours, c'est permettre aux femmes d'avoir accès à des produits d'hygiène intime. Il s'adresse alors aux femmes précaires de Bordeaux, mais aussi aux étudiantes, pour qu'il est parfois difficile financièrement de se procurer des protections périodiques. Sur Bordeaux et son agglomération, 3 associations collectent et redistribuent des kits d'hygiène, à destination des femmes en précarité. Ayant un intérêt pour la couture et l'environnement, j'aimerais apporter à ces femmes une solution plus durable et économique. Pour cela, je vais d'une part, mettre en place des ateliers de couture pour que les femmes fabriquent leurs propres serviettes hygiéniques lavables

Description du projet:

CONTENU DES ATELIERS DE COUTURE (3 séances de 3h, groupes de 5) : Déroulement : 1 - Présentation de mon projet

2 - Sensibilisation : Quizz interactif sur la précarité menstruelle et les dangers liés aux protections périodiques 3 - Introduction atelier : Qu'est-ce qu'une serviette hygiénique lavable ? Quels tissus ? Comment les laver ?) 4 - Apprendre à utiliser une machine à coudre 5 - Coudre les serviettes hygiéniques : Tuto fourni pour que chacune avance en autonomie.

COLLECTE DE PRODUITS D'HYGIENE INTIME Pour les collectes, je vais d'une part, utiliser la boîte à dons ; et d'une autre, réaliser des collectes physiques ;

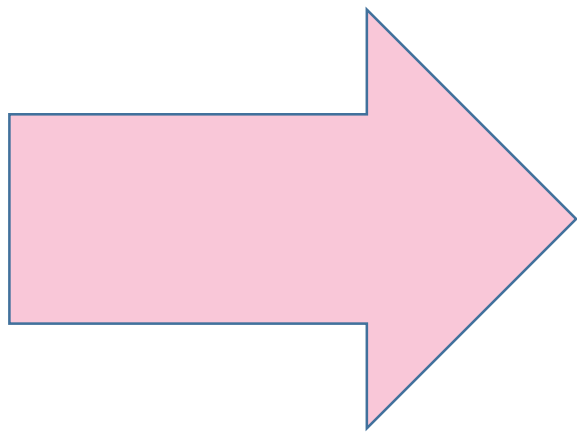
Public cible: FEMME EN SITUATION DE PRECARITE + ETUDIANTES

Nombres de personnes prévues : 5 pers / atelier + Bénéficiaires des maraudes

Date et Lieu : 21/10/2019 à Bordeaux

Somme attribué:

140 €



Porteur du projet : Celeste AMINOT

Âge : 20 ans

Thème : Santé, bien-être

Nom Association : UNIS CITE GIRONDE

Motivations:

Mon but est de donner mon temps, mon énergie pour les femmes détenues et pour les mettre au centre de tout, qu'elles deviennent de nouveau maîtres de leur corps, de leur esprit, qu'elles ré-apprennent à avoir confiance, qu'elles se sentent importantes dans mon regard. J'ai envie de leur permettre de mettre des choses en place qui les aideraient réellement dans leur quotidien et dans leur combat. Ce sont mes motivations pour mener au mieux mes ateliers.

Objectifs:

Au travers de la réalisation de mes ateliers, j'ai plusieurs objectifs : 1/ Permettre à chaque femme de prendre confiance en elle 2/ donner et libérer la parole du corps et de l'esprit 3/ utiliser des moyens d'expression 4/ s'écouter et permettre à tout le monde de se faire entendre et comprendre

Description du projet:

Mon but est de mettre en place des ateliers d'écriture, de danse et de sophrologie au sein de la maison d'arrêt de Gradignan et auprès des structures qui accueillent des femmes récemment sorties de détention, sous-main de justice et vivant sur Bordeaux. Utiliser ces différents ateliers afin de permettre à chacune de prendre confiance en elle. Ce projet touche à plusieurs thèmes : le bien être, l'écoute de soi, de son corps et des autres, le développement personnel, l'estime de soi, la confiance, savoir se libérer

Public cible: Femmes sous mains de justice et en incarcération

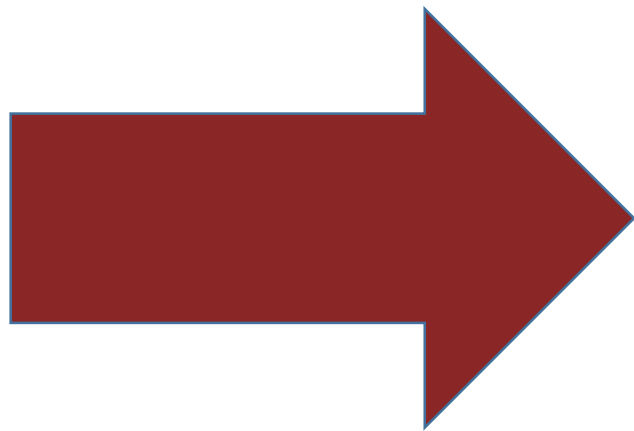
Nombres de personnes prévues : 5 personnes / atelier

Date et Lieu : 21/10/2019 à Bordeaux

Somme attribué:

265 €

Unis – sons : un ensemble musical atypique et citoyen



Porteur du projet : Lisa ABDALLAH

Âge : 24 ans

Thème : Culture

Nom Association : ALEAS

Motivations:

Participer à l'inclusion et à l'épanouissement de personnes atteintes d'un handicap,
Valoriser les potentialités artistiques de chacun,
Consolider une aventure humaine et citoyenne,
Permettre à tous l'accessibilité financière de cette manifestation par sa gratuité,
Véhiculer l'idée du partage au-delà des différences et des préjugés,
Inscrire ce projet dans une démarche intergénérationnelle pour soutenir le lien social.

Objectifs:

Favoriser la mixité sociale,
Consolider des liens d'humain à humain,
Elaborer un répertoire musical et permettre sa diffusion,
Adapter la méthode de transmission musicale pour et avec tous,
Adapter l'environnement artistique pour qu'il soit compris par tous pour en créer un qui nous ressemble.

Description du projet:

Son principe est de proposer à des personnes en situation de handicap de s'unir autour d'un projet partagé : créer, véhiculer et revendiquer les bienfaits de la mixité sociale grâce au concert qui aura lieu au rocher de Palmer le 26 juin 2020.

Public cible: tous publics

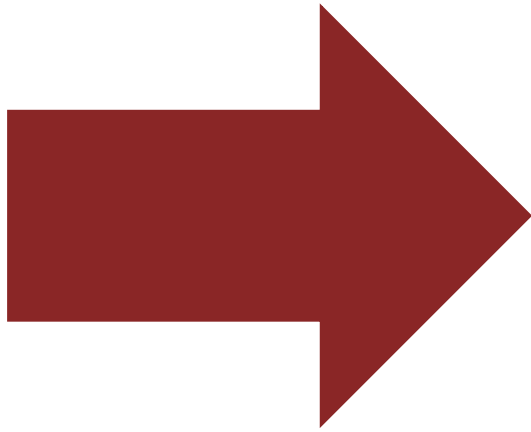
Nombres de personnes prévues : 200

Date et Lieu : 26 juin 2020 au rocher de Palmer à Cenon

Somme attribué:

1 000 €

Barbecue animé



Porteur du projet : Nawel FERRON

Âge : 14 ans

Thème : Citoyenneté

Nom Association : Centre d'animation de Bordeaux

Motivations: Nous participons, depuis deux ans, aux activités du centre d'animation de Bordeaux Sud dans le cadre du collectif jeunes et nous aimerions nous investir davantage en organisant une soirée festive au centre d'animation ou au parc Brascassat.

Objectifs:

Organiser un moment convivial et d'échanges entre quartiers,
Permettre des rencontres autour d'un repas,
Faire découvrir des jeux pouvant se jouer en famille.

Description du projet:

Le projet consiste à organiser une soirée jeux surdimensionnés suivie d'un concert avec un groupe. En première partie de soirée, nous inviterons les personnes à jouer aux jeux surdimensionnés que nous expliquerons. Ensuite, un groupe musical se produira à l'extérieur si le temps le permet pour passer une soirée dansante.

Public cible: habitants de Bordeaux Sud

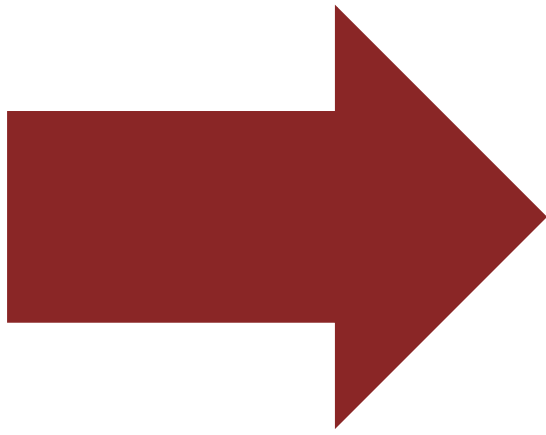
Nombres de personnes prévues : 50

Date et Lieu : 18 novembre 2020 au Centre d'animation Bordeaux Sud

Somme attribué:

100 €

Tous urbains



Porteur du projet : Elliot Seydou BOUILLARD

Âge : 19 ans

Thème : Culture

Nom Association : UNIS CITE GIRONDE

Motivations: Nous pensons que chaque personne doit s'épanouir socialement et personnellement. Pour ce fait, nous voulons favoriser la solidarité et la bienveillance pour créer une unité sociale dans le respect de tous.

Objectifs:

Nous nous engageons à développer la culture urbaine tout en intégrant des personnes en situation de handicap. Pour cela nous mènerons à bien des actions artistiques culturelles auprès des structures adaptées. Avec pour finalité un évènement d'art urbain pour et par des personnes en situations de handicap et nous lutterons contre leur exclusion sociale.

Description du projet: Tous urbains c'est un projet qui a pour vocation de permettre aux personnes en situation de handicap d'avoir accès à la culture urbaine tout en supprimant les préjugés existants sur ces deux domaines.

Pour cela, nous allons dans un premier temps, mettre en place des ateliers dans des structures d'accueil médicalisées et dans un second temps, créer un évènement d'art urbain avec pour thématique : le handicap.

Le but final de notre projet est de permettre à notre public cible de se sentir intégré et concerné dans notre société tout en gagnant en estime personnelle.

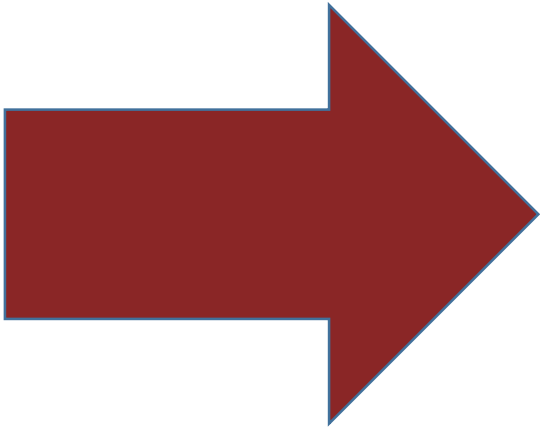
Public cible: PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP + TOUT PUBLIC

Nombres de personnes prévues : 10 pers / atelier + 100 pers évènement

Date et Lieu : 21/10/2019 à Bordeaux

Somme attribué:

150 €



Porteur du projet : Etienne DUPLAA

Âge : 24 ans

Thème : Culture

Nom Association : Les Souffleurs de Nuages

Motivations: L'association Les Souffleurs de Nuages est principalement composée d'animateurs socioculturels diplômés. Nous voulons faire partager nos passions, nos compétences et notre réseau. Personnellement, je souhaite coordonner un évènement d'envergure, alliant plusieurs acteurs de la vie associative bordelaise. Cela sera l'occasion de développer mon réseau ainsi que celui de l'association. De plus, mes compétences pourront être mises en application.

Objectifs:

Favoriser l'accès à la culture pour tous

- Participer à la dynamique culturelle du quartier Bordeaux Sud
- Favoriser le vivre ensemble entre les acteurs culturels et les habitants du quartier
- Donner du bonheur

Description du projet:

Trois après-midi et trois soirées sous le signe du bonheur et de la bienveillance.

Un weekend prolongé ou le cirque, la musique, le théâtre et le jeu se mélangent pour le plaisir des petits comme des grands. Nous souhaitons permettre aux personnes qui n'ont pas les moyens de partir en week-end prolongé de profiter en famille d'un évènement convivial et festif. Nous allons intégrer de nombreuses associations bordelaises au projet afin de profiter de leurs réseaux et de leurs compétences. Un weekend plein de joie et de curiosité.

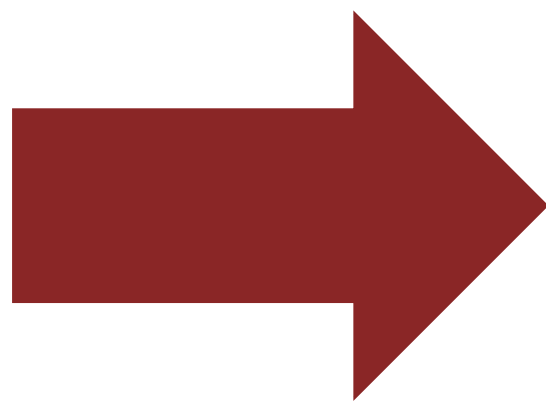
Public cible: Familial – Etudiants- 18-30 ans

Nombres de personnes prévues : 500

Date et Lieu : 7 mai 2020 au café culturel « Le Pourquoi Pas »

Somme attribué:

1 000 €



Porteur du projet : Elise SINTOT

Âge : 25 ans

Thème : Education

Nom Association : Parlay Film

Motivations: Je suis restée pendant un an dans l'EHPAD Belle-Croix à Floirac et j'y ai découvert de nombreuses « personnalités ». J'ai tissé des liens avec elles. Elles m'ont raconté leurs vies. Je les ai écoutées. J'ai découvert des histoires drôles, touchantes et parfois bouleversantes que je souhaite partager.

Objectifs:

Créer de la solidarité entre générations en valorisant pleinement chaque étape de la vie
Parler du quotidien des personnes âgées d'un EHPAD

Description du projet:

Réalisation de trois court-métrages sur les histoires de vies de trois personnes âgées d'EHPAD. Chacune des projections sera suivie d'un échange avec l'équipe du film et les résidents. Sur le long terme, ces court-métrages seront intégrés à un long-métrage documentaire : le film « Vieux ».

Public cible: enfants et personnes âgées

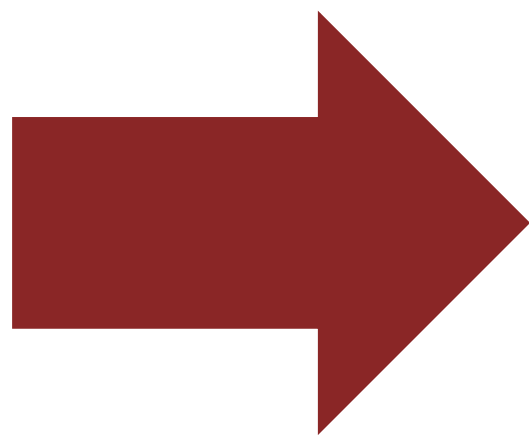
Nombres de personnes prévues : 60

Date et Lieu : 2 septembre 2020 à Bordeaux

Somme attribué:

1 000 €

Argonne Street Contest



Porteur du projet : Matias MARQUES

Âge : 14 ans

Thème : Citoyenneté

Nom Association : Centre d'animation de Bordeaux

Motivations: Nous sommes quatre jeunes membres du collectif jeunes du centre d'animation Argonne Nansouty Saint Genès. Nous sommes passionnés de skateboard et souhaitons partager cette passion avec d'autres jeunes Bordelais. Aujourd'hui, nous répondons à l'appel à projet « Je relève le défi » parce que nous voulons que notre action soit mieux connue des habitants, qu'elle touche davantage de personnes et que vous puissiez nous aider.

Objectifs:

Participer à l'animation de la vie de quartier,
Créer des temps sportifs conviviaux accessibles à tous les jeunes,
Mettre en avant les valeurs du sport,
Nous enrichir à travers cette expérience.

Description du projet:

Depuis de nombreuses années, le centre d'animation Argonne Nansouty Saint Genès a créé avec les jeunes un mini skate parc en son sein. Nous souhaitons dynamiser l'animation de ce lieu en créant deux compétitions de skateboard appelées Contests.

Public cible: enfants et adolescents

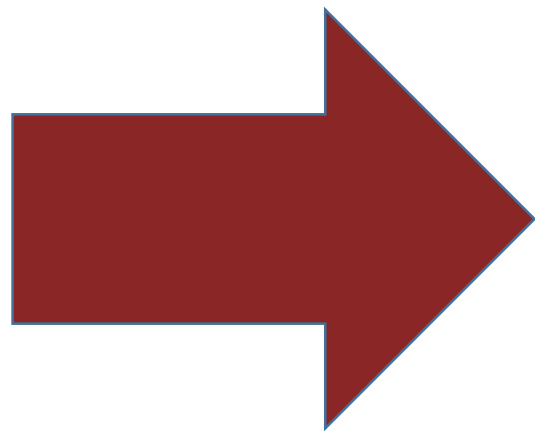
Nombres de personnes prévues : 150

Date et Lieu : 11 avril 2020 au Centre d'animation Argonne Nansouty Saint Genès

Somme attribué:

200 €

Jamming Assembly 2020



Porteur du projet : Antoine PHILIPPEAU

Âge : 22 ans

Thème : Culture Numérique

Nom Association : Fenrir Studio

Motivations:

La jamming Assembly 2019 a été un grand succès et a validé une forte demande pour ce genre d'événement de la part des bordelais. Cela a aussi mis en lumière une autre demande celle des collégiens et plus généralement des familles d'avoir de l'information et de la formation autour du jeu vidéo. C'est ainsi que la Jamming Assembly 2020 doit évoluer pour accueillir un public plus nombreux plus diversifié.

Objectifs:

» Un projet créatif: Promouvoir et faire émerger la création numérique en NA/Valoriser les jeunes talents/ Établir une dynamique ludique et créative pour pousser au dépassement de soi.

» Un projet innovant

Créer des liens entre différents campus à l'échelle française/ Favoriser l'émergence de nouveaux processus de création/Proposer au grand public de l'information sur les jeux vidéo et ses pratiques

» Un projet en lien avec l'emploi

Permettre la rencontre entre professionnel.le.s et étudiant.e.s/ Proposer aux étudiant.e.s une approche différente/concrète et valorisable professionnellement/Faciliter l'insertion professionnelle

» Un projet d'ampleur

Devenir un label de référence à l'international et rassembler les principaux acteurs de la création numérique.

Description du projet:

Pour rappel la jamming assembly -soutenu pour sa première édition en 2019 par la ville de Bordeaux - est un Week-end de création numérique par équipe.

3 œuvres réparties dans au moins l'une de ces catégories.

Game Jam (création de jeux vidéo), Anim Jam (création de courts métrages d'animation) et Sound Jam (création de bande sonore). Un Jury de professionnels est présent pour poser un regard critique sur les œuvres et décerner des prix. Nous sommes également en train de développer un "prix régional" qui serait versé sous la forme d'un fond d'amorçage pour une équipe lauréate de la région pour permettre d'ancrer les jeunes talents sur notre territoire. Les grandes nouveautés cette année passent par une ouverture publique en jour [Suite dans le document "Description du projet" envoyer via les PJ du formulaire]

Public cible:

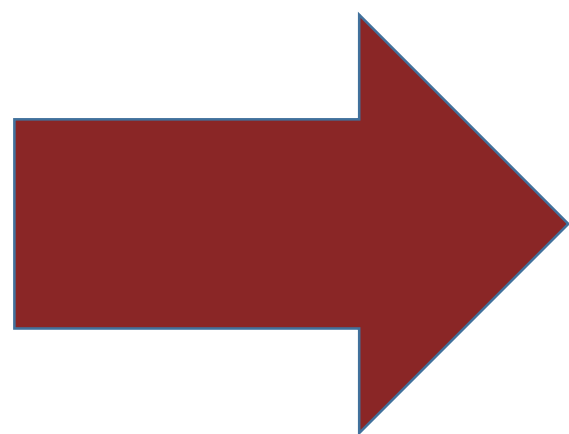
Passionnée de création numérique.

Nombres de personnes prévues : 500

Date et Lieu : 16/10/2020 à Bordeaux

Somme attribuée:

400 €



Porteur du projet : Jul' LE GUILLOUX

Âge : 22 ans

Thème : Culture

Nom Association : UNIS CITE GIRONDE

Motivations:

Aujourd'hui être exposé en galerie d'art/musée alors qu'on est amateur est quasiment impossible. J'aimerais permettre à ces artistes d'avoir la vitrine qu'ils méritent dans des endroits auxquels ils n'auraient pas forcément pensé. De plus, aujourd'hui les activités artistiques organisées peuvent être perçues comme redondantes, je souhaite donc aborder la thématique avec plus de légèreté. Mon but étant que chaque enfant qui habite dans ces zones puisse être pleinement conscient de son potentiel créatif et des possibilités qui s'offrent à lui pour les exploiter.

Objectifs:

Avec tout ça en tête, j'ai pour ambition de créer du lien social en valorisant les pratiques artistiques de la jeunesse bordelaise. Derrière cette phrase toute faite se tient une réelle volonté de ma part de créer quelque chose de nouveau mis à la disposition et à la bonne volonté des habitants de Bordeaux, et plus principalement ceux de Bacalan, quartier dans lequel je réside. Une action solidaire que je me défie de monter seul en huit mois mais qui pourrait bénéficier à n'importe quels artistes en herbe, jeunes pousses et autres mauvaises graines de la ville.

Description du projet:

Pour cela, je compte créer des ateliers d'éveil artistique sur Bordeaux cette année en mettant en relation des artistes, professionnels ou non, mais surtout étudiants, avec de plus jeunes artistes en devenir. Après quoi, seront mis en place avec le soutien des bénévoles des parrainages personnalisés entre ces derniers et le plus jeune public. Pour au final aboutir je l'espère sur une grande exposition en juin des oeuvres de tous les binômes (parrain-marraine/filleul(e) sur une seule et même oeuvre).

Public cible: Public jeune

Nombres de personnes prévues : 15 personnes
/ atelier

Date et Lieu : 21/10/2019 à Bordeaux

Somme attribué:

400 €

#Jerelèveledéfi



D-2020/229

**Séjours été 2020. Participation financière de la Ville.
Autorisation**

Madame Sylvie SCHMITT, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La période de confinement commencée en mars 2020 puis de déconfinement progressif à partir du mois de mai 2020 a bouleversé le quotidien des enfants et de leurs familles et limité leur accès aux activités éducatives, sportives, sociales et culturelles.

Dans ce contexte, il était important que les enfants et les jeunes puissent se voir proposer cet été des activités éducatives et de loisirs leur permettant également de bénéficier d'un renforcement de leurs compétences et de leurs apprentissages afin de les aider à réussir la rentrée scolaire de septembre. Il était en outre nécessaire pour certaines familles déjà fragiles avant cette période de crise de profiter de quelques jours de répit, pour leur bien-être, leur épanouissement voire leur reconstruction.

Aussi, la Ville a souhaité accompagner le départ en vacances des enfants, jeunes et familles cet été 2020.

Bordeaux a donc répondu à l'appel à candidature « colos apprenantes » dans le cadre du plan « Vacances apprenantes ». Initié par le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et le Ministère de la Ville et du Logement et en coordination avec le dispositif « quartiers d'été » (politique de la ville), ce plan se décline sous forme « d'écoles ouvertes », « d'écoles buissonnières », d'aide financière exceptionnelle aux accueils de loisirs ainsi que des séjours de « colos apprenantes ».

Les « colos apprenantes » ont permis de proposer aux enfants et jeunes scolarisés de 3 à 17 ans, en priorité ceux domiciliés dans les quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville, issus de familles isolées ou monoparentales ou en situation socio-économique précaire, des séjours d'au moins 5 jours, déclarés en tant qu'Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) et devant se dérouler sur le territoire français entre le 4 juillet et le 31 août 2020. Ce dispositif s'est adressé également aux enfants en situation de handicap, aux enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire ou encore aux enfants de familles ayant perdu le lien avec l'école ou n'ayant pas de connexion Internet suffisante pour l'enseignement à distance. Une attention particulière a été donnée aux mineurs accompagnés par l'aide sociale à l'enfance.

La place des collectivités territoriales a été centrale dans ce dispositif : en amont de l'organisation, afin de cibler le public prioritaire et ensuite, en lien avec le partenaire en charge de sa mise en œuvre.

Afin de faciliter le départ de mineurs en séjours de vacances, l'Etat contribue financièrement à hauteur de 400 euros / séjour et par enfant, soit 80% du coût moyen d'un séjour que l'Etat plafonne à 500 euros / séjour. La Ville percevra ces crédits sur présentation des attestations du nombre de départs effectifs. Charge à la collectivité de reverser cette aide de l'Etat, complétée par son propre soutien financier, aux organisateurs de séjours partenaires de la Ville. En effet, la Ville s'engage à co-financer ce dispositif à hauteur d'au moins 20% des actions, soit 100 euros / séjour et par enfant.

En outre, **pour les associations et organismes partenaires de la Ville, ne répondant pas au cahier des charges des « colos apprenantes »**, mais organisant néanmoins des séjours au bénéfice de ces mêmes publics suscités, la collectivité souhaite leur apporter son aide, compte tenu de l'intérêt que ce soutien représente pour les enfants et leur famille.

Ainsi, la Ville de Bordeaux a donc apporté sa participation de la manière suivante :

- En candidatant auprès des services de l'Etat pour percevoir les financements « colos apprenantes » qu'elle reversera aux organisateurs labellisés partenaires de la Ville

ayant accueillis des enfants et jeunes bordelais conformément au cahier des charges de ce dispositif,

- En versant à ces mêmes organismes une contribution complémentaire obligatoire à hauteur de minimum 100 euros par séjour et par enfant,
- En priorisant l'accès du domaine de la Dune aux séjours encadrés des enfants et familles bordelaises ayant souffert de la crise sanitaire,
- En soutenant financièrement les associations et organismes partenaires de la Ville organisant des séjours estivaux au bénéfice des enfants et des familles ayant souffert de la crise, mais n'entrant pas dans le label « colos apprenantes ».

Les crédits correspondants sont prévus au budget 2020.

Pour information, le tableau en annexe dresse l'estimation des aides en nature qui pourraient être accordées au titre de l'année 2020 sur la base des montants arrêtés lors du Compte Administratif 2018.

C'est pourquoi, si vous en êtes d'accord, je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Signer la convention relative à ce dispositif avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Gironde,
- Encaisser les recettes de l'Etat relatives au dispositif « colos apprenantes » et à les reverser, aux organisateurs de séjours labellisés partenaires de la Ville ayant accueilli des enfants et jeunes bordelais,
- Verser à ces mêmes organisateurs labellisés la participation financière complémentaire de la Ville (c.f. annexe),
- Verser aux associations et organismes non labellisés « colos apprenantes » sollicitant un soutien financier, une subvention (c.f. annexe),
- Signer, lorsque cela est nécessaire, les conventions ou avenants aux conventions initiales avec les associations bénéficiaires.

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

MME SCHMITT

Il s'agit là d'autoriser Monsieur le Maire à signer différentes conventions, à encaisser les recettes de l'État concernant le dispositif des Colos Apprenantes. Pour mémoire, la Ville a répondu à l'appel à candidatures des Colos Apprenantes, a envoyé cet été 80 enfants dans le cadre de ce dispositif. Les coûts étaient de 500 euros. L'État abonde à hauteur de 400 euros et la Ville de 100 euros.

Je ne sais pas si vous avez des questions.

M. LE MAIRE

Merci Madame SCHMITT. Y a-t-il des questions ou des observations ? Monsieur BOUDINET.

M. BOUDINET

Moi, j'ai un témoignage d'une maîtresse en école maternelle. De quoi s'agit-il ? Les mois de confinement ont mis à rude épreuve les élèves les plus fragiles. La continuité pédagogique a montré toutes ses faiblesses et a renforcé les inégalités, soit parce que les élèves n'ont pas pu bénéficier d'accès numériques corrects, soit parce que ce sont des élèves qui ont besoin d'un accompagnement particulier dans leur apprentissage.

Toujours est-il que le Ministère, soucieux de ne laisser aucun élève sur le bord du chemin soi-disant, a trouvé la solution : mettre en place les Colos Apprenantes. Ces Colos s'adressent essentiellement aux élèves les plus fragiles et les plus défavorisés. Elles proposent de combiner des temps d'apprentissage scolaires et des temps de loisirs.

Mais qui s'occupe de la partie pédagogique de ces colos ? Dans le cahier des charges proposé par le Ministère, il est indiqué que les intervenants des séquences de renforcement des apprentissages disposeront, dans la mesure du possible, des compétences nécessaires au bon déroulement des activités. Autrement dit, tout le monde peut faire du renforcement scolaire. Certaines associations appellent même cela du *coaching* scolaire.

Tout d'abord, nous pensons qu'après une période difficile et anxiogène comme celle du confinement, tous les élèves ont eu besoin de vacances, d'évacuer la pression et le stress liés à cette situation, puis que les élèves, d'autant plus s'ils sont fragiles, ont besoin d'un enseignement exigeant, de qualité, diffusé par du personnel formé, rompu aux méthodes d'apprentissage spécifiques. Le service public de l'éducation ne peut pas être délégué à des associations, comités d'entreprise ou autres. Enfin, ce que propose le Ministre BLANQUER est hypocrite. Alors qu'il était Conseiller du Ministre de l'Éducation, Luc CHATEL sous SARKOZY, il a organisé la case de l'école en supprimant 60 000 postes d'enseignants, notamment des postes d'enseignants spécialisés comme les réseaux d'aide spécialisés pour les enfants en difficulté. Il a continué d'œuvrer dans le gouvernement de MACRON en supprimant 1 800 postes en 2019.

Nous aurions aimé avoir un bilan de cette expérience de Colos Apprenantes. Ce qui ressort au niveau national sur le peu que l'on sait, c'est que les élèves les plus éloignés de l'école ne se sont pas inscrits à ces séjours. Le décrochage ou les difficultés scolaires ne sont pas qu'une question de volonté de l'élève, c'est un processus beaucoup plus complexe.

C'est pour toutes ces raisons que nous voterons contre cette délibération. Par contre, nous sommes pour le financement de colonies municipales, dans lesquelles seraient promues la culture populaire, le vivre-ensemble et le respect de chacun. La Municipalité de Bordeaux, comme cela se fait dans de nombreuses villes, doit proposer aux enfants de sa Ville des séjours de qualité, accessibles à tous. C'est cela qui permettra une véritable mixité sociale et culturelle selon nous.

M. LE MAIRE

Merci. Y a-t-il d'autres interventions ? Sylvie SCHMITT veut répondre, pardon.

MME SCHMITT

Oui, je voulais juste apporter une précision. Concernant donc ces vacances apprenantes, les enfants ont été choisis ou du moins identifiés avec l'aide des enseignants. 300 enfants ont été appelés par la Mairie de Bordeaux. 80 ont finalement participé à ces vacances apprenantes. C'est décevant. On aurait aimé qu'il y en ait plus. On s'est heurté à des freins au niveau des familles qui étaient peut-être anxieuses à l'idée de faire partir leurs enfants.

Enfin, par rapport à ce que vous dites, on ne va pas parler ce soir de cela, mais je voulais vous dire que la Ville de Bordeaux a un superbe domaine, qui s'appelle le Domaine de la Dune, qui est une donation de la Ville. Nous comptons bien relancer une politique au niveau de nos départements et des possibilités de créer des séjours là-bas pour les enfants bordelais.

M. LE MAIRE

Merci. Y a-t-il d'autres observations ? Oui, Vincent.

M. MAURIN V.

Oui, je rejoins tout à fait ce que vient d'expliquer Sylvie SCHMITT. La critique que vous faites, Monsieur BOUDINET, dans votre intervention est légitime du point de vue de la politique gouvernementale. Après le confinement, il ne s'agissait pas d'avoir simplement des actions « gadgets », mais il s'agissait de réfléchir à une politique de fond, permettant à des enfants pas seulement d'avoir du soutien scolaire, mais surtout d'accéder aux loisirs et aux vacances.

Si la Ville de Bordeaux a accepté ce dispositif avec 300 enfants qui sont partis, c'est d'abord sur cet objectif-là et pas simplement le soutien scolaire. D'autres dispositifs ont existé, comme l'école ouverte ou les stages de réussite, plus traditionnels et pas nouveaux dans la période, qui ont eux aussi été investis, mais principalement portés par l'Éducation Nationale. Ce n'était pas le cas des Colos Apprenantes où les collectivités avaient un rôle et une mission en lien avec des associations pour faire partir les jeunes souvent hors de leur quartier. C'est ce que nous avons fait cette année, en particulier sur le site dont vient de parler Sylvie SCHMITT, le Domaine de la Dune, où des enfants de Bordeaux Nord, des enfants de Bordeaux Sud, des enfants de La Bastide ont pu participer à des séjours. Le retour qu'on en a, c'est que c'était des séjours plutôt de qualité.

Concernant ensuite tout ce que vous avez dit sur la responsabilité de l'Éducation Nationale, quant aux effets de l'échec scolaire provoqué en partie dans les familles les plus pauvres avec la crise du Covid, elle reste entière et les réponses sont évidemment à trouver du point de vue national. Merci.

M. LE MAIRE

Merci. Y a-t-il d'autres interventions ? Non. Je mets aux voix la délibération. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui vote pour ? Elle est donc adoptée à l'unanimité. Je vous remercie.

M. PFEIFFER

Vote contre du Groupe BORDEAUX EN LUTTES.

M. PFEIFFER

Délégation de Monsieur Dimitri BOUTLEUX. Délibération n°231 : « Musée d'Aquitaine. Projet scientifique et culturel. Approbation ».

ANNEXE 1 : DETAIL DES ASSOCIATIONS CONCERNEES

ASSOCIATION/ ORGANISME	Dates et lieu du séjour	Nombre de participants	Budget prévisionnel total	Participation Etat	Participation Ville
Dispositif "Colos apprenantes"					
ASSOCIATION PROMOTION INSERTION SPORT EN AQUITAINE - APIS	du 3 au 7 août 2020 la Dune (Arcachon)	14 jeunes (11-14 ans)	7 962 €	5 600 €	1 400 €
CENTRES D'ANIMATION DE BORDEAUX (CULTIVONS LE PARTAGE)	Centre d'Animation Argonne : du 13 au 17 juillet (Dordogne) et du 27 au 31 juillet 2020 (Mimizan) Centre d'Animation Benauges : du 10 au 14 août 2020 (Mimizan) Centre d'Animation Monséjour : du 26 au 31 juillet 2020 (Beaudereix)	Centre d'Animation Argonne : 24 jeunes Centre d'Animation Benauges : 12 jeunes Centre d'Animation Monséjour : 10 jeunes		plafonnée à 400 € par mineur et par séjour	déjà prise en compte dans le cadre du CPOM au titre de l'année 2020
CENTRE DE PREVENTION ET DE LOISIRS DES JEUNES DE BORDEAUX - CPLJ Bordeaux	du 20 au 24 juillet 2020 du 3 au 7 août 2020 la Dune (Arcachon)	6 jeunes (11-14 ans)		plafonnée à 400 € par mineur et par séjour	prise en charge à minima de 100 € par mineur et par séjour
SOYONS LE CHANGEMENT	du 24 au 29 août 2020 la Dune (Arcachon)	31 jeunes	11 500 €	8 000 €	3 500 €
VACANCES ANIMATION LOISIRS TOURISME 33 - VALT 33	du 7 au 14 août 2020 Les Agudes du 14 au 21 août 2020 Vieille Aure du 14 au 21 août 2020 Taussat du 21 au 28 août 2020 Sanguinet	20 enfants maximum 20 enfants maximum 15 enfants maximum 20 enfants maximum	selon le nombre d'enfants participants	plafonnée à 400 € par mineur et par séjour	prise en charge à minima de 100 € par mineur et par séjour
La BASE	du 3 au 7 août 2020 du 10 au 14 août 2020 Le Temple sur Lot (47)	48 enfants maximum	selon le nombre d'enfants participants	plafonnée à 400 € par mineur et par séjour	prise en charge à minima de 100 € par mineur et par séjour
UCPA Union nationale des Centres sportifs de Plein Air	du 23 au 29 août 2020	40 enfants maximum	selon le nombre d'enfants participants	plafonnée à 400 € par mineur et par séjour	prise en charge à minima de 100 € par mineur et par séjour
Séjours été 2020 (hors dispositif "Colos apprenantes")					
ASSOCIATION PROMOTION INSERTION SPORT EN AQUITAINE - APIS	du 17 au 21 août 2020 la Dune (Arcachon)	17 jeunes	8 427 €		3000,00 €
LA MAISON DES FAMILLES DE BORDEAUX	du 20 au 23 juillet 2020	10 adultes 12 enfants	3 605 €		1 865,00 €
GIRONDINS DE BORDEAUX BASTIDE HANDBALL CLUB	du 13 au 15 juillet 2020	22 jeunes	5 049 €		4000,00 €

CONVENTION RELATIVE À LA MISE EN PLACE DES « COLOS APPRENANTES »

Objet de la convention :

La présente convention a pour objet de présenter les obligations réciproques de l'État et de la ville de Bordeaux dans le cadre de l'accompagnement à la mise en place des « colonies apprenantes ».

Cadre des « colos apprenantes »:

Les « colos apprenantes » ont été définies par l'instruction interministérielle D 20007311 du 8 juin 2020 relative au plan vacances apprenantes été 2020, dispositif « colos apprenantes » et aide exceptionnelles aux accueils de loisirs.

Les « colos apprenantes » constituent des séjours de vacances au sens du code de l'action sociale et des familles (CASF).

Les signataires

- L'État, représenté par la Préfète de la Région nouvelle-aquitaine, Préfète de la Gironde,
- La Commune de Bordeaux, représentée par le Maire,

Engagements de la commune, :

La commune s'engage à offrir aux enfants et aux jeunes de son territoire (entre 3 et 17 ans) une offre de séjours labellisée « colos apprenantes ».

La commune s'engage à identifier et inscrire des enfants et des jeunes qui pourront par son intermédiaire partir en « Colos apprenantes ».

La commune assure le paiement des inscriptions auprès des associations organisatrices de « colos apprenantes », et perçoit une aide de l'Etat de 400 euros par jeune considéré comme prioritaire.

La commune s'engage à prendre en charge au moins 20% du coût du séjour (le coût d'un séjour étant plafonné à 500 € pour 5 jours).

Les séjours sont gratuits pour les familles. Cependant, la commune peut prévoir une participation financière symbolique.

La commune peut soit financer directement un séjour labellisé dont elle serait l'organisatrice, soit s'inscrire au sein d'une colonie labellisée proposée par un organisateur de séjours.

Engagements de l'État

L'Etat s'engage à labelliser une offre de séjours de qualité qui répond aux attentes des enfants et des familles en matière de loisirs tout en proposant des modules de renforcement des apprentissages.

L'Etat s'engage à financer le départ en séjour des publics considérés comme prioritaires car les plus exposés aux effets de la crise :

- jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville ;
- jeunes issus de familles isolées ; monoparentales ou en situation socio-économique difficile ; enfants en situation de handicap ; enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire, enfant ayant décroché de l'enseignement à distance faute d'équipement Internet ;
- une attention particulière sera donnée aux mineurs accompagnés par la protection de l'enfance.

L'État s'engage, pour ces publics prioritaires, à prendre en charge jusqu'à 80% du coût du séjour (le coût d'un séjour étant plafonné à 500 € pour 5 jours). Cette aide de l'État est plafonnée à 400 euros par mineur et par semaine.

Durée de la convention et entrée en vigueur

La présente convention est conclue pour la période de juillet et d'août 2020. Elle peut être modifiée par avenant après négociation entre les signataires.

Détermination du montant de l'aide de l'Etat

Nombre de places proposées	Dont publics prioritaires
600	600

Les coûts totaux estimés éligibles sont de 240 000 euros (600 x 400€) et devront faire l'objet de demande de subvention et de convention financière spécifique.

En effet, la dépense sera imputée sur :

- le programme 147 politique de la ville dès lors que les bénéficiaires sont issus des quartiers politique de la ville,
- le programme 163 jeunesse et vie associative (BOP) pour les autres publics

Dossier de subvention, versement de la subvention et compte-rendu

A/ Pour la politique de la ville (147) pour les habitants des QPV :

Une fois la présente signée, la collectivité devra déposer une demande de subvention au titre des colos apprenantes, sur la plateforme Dauphin. Les dossiers de demande devront être déposés en ligne via le site extranet dont l'adresse est : <https://usager-dauphin.cget.gouv.fr/>

Le versement de la subvention de l'Etat pourra intervenir suite à l'instruction des demandes déposées.

Un compte rendu financier sera à produire au plus tard le 30 juin 2021. Le cas échéant un titre de recette sera émis au vu du reliquat constaté.

B/ Pour la jeunesse et la vie associative (P163)

Le versement de la subvention de l'Etat pourra intervenir suite à la signature d'une convention financière.

Un compte rendu financier sera à produire au plus tard le 30 juin 2021. Le cas échéant un titre de recette sera émis au vu du reliquat constaté.

Contrôle

L'article 14 du décret-loi du 2 mai 1938 et l'article 112 de la loi du 31 décembre 1945 obligent toute association, société ou collectivité privée ou publique bénéficiant d'une subvention de l'Etat à « *fournir ses budgets et comptes au ministre qui accorde la subvention. Elle peut en outre être invitée à présenter les pièces justificatives des dépenses et tous autres documents dont la production serait jugée utile. Tout refus de communication entraînera la suppression de la subvention* ».

En conséquence, l'organisme s'engage à :

- faciliter tout contrôle, sur pièces ou sur place
- disposer d'une comptabilité analytique issue de la comptabilité générale
- mettre en place des outils fiables et réguliers d'enregistrement de l'activité permettant d'en rendre compte à tout moment

En cas de non-réalisation, de réalisation non conforme ou de refus de communication de comptes ou de pièces justificatives, la subvention sera reversée au Trésor Public.

Publicité

Les financements de l'État doivent être portés obligatoirement à la connaissance des bénéficiaires et du grand public. Tous les documents de promotion et de communication (affiches, flyers, programmes, site internet...) doivent porter le logotype et la mention « avec le

soutien » du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et du ministère de la ville et du logement.

Résiliation de la convention

Elle sera résiliée de plein droit dans l'hypothèse où l'une des parties ne respecterait pas ses engagements, à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

La Préfète,

Le Maire

ANNEXE 3 : Valorisation des aides en nature

ANNEXE 3 : Valorisation des aides en nature	
ASSOCIATIONS	ESTIMATION DES AIDES EN NATURE 2020 SUR LA BASE DES MONTANTS 2018
ASSOCIATION PROMOTION INSERTION SPORT EN AQUITAINE - APIS	42 870,50 €
CENTRE DE PREVENTION ET DE LOISIRS DES JEUNES DE BORDEAUX - CPLJ Bordeaux	1 429,50 €
CENTRES D'ANIMATION DE BORDEAUX (CULTIVONS LE PARTAGE)	898 458,06 €
GIRONDINS DE BORDEAUX BASTIDE HANDBALL CLUB	107 012,41 €
LA MAISON DES FAMILLES DE BORDEAUX	339,00 €
SOYONS LE CHANGEMENT	140,00 €
SPORTING CHANTECLER BORDEAUX NORD LE LAC	294 351,37 €
VACANCES ANIMATION LOISIRS TOURISME 33 - VALT 33	480,00 €

D-2020/230

**Ecoles élémentaires - séjours scolaires - liste des classes
pour les séjours automne 2020**

Madame Sylvie SCHMITT, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

RETIRE DE L'ORDRE DU JOUR